



# BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

---

## **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE TROYES (10 – AUBE)**

samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023

**À vélo tout est plus beau !**

N° 172

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME**

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)  
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964  
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

## SOMMAIRE

|                 |                                                    |    |
|-----------------|----------------------------------------------------|----|
| <b>A</b>        | Allocutions d'accueil .....                        | 03 |
| <b>B</b>        | Rapport moral .....                                | 04 |
| <b>C</b>        | Rapport financier .....                            | 06 |
| <b>D</b>        | Résultats des votes (résumé) .....                 | 07 |
| <b>E</b>        | Récompenses et distinctions .....                  | 07 |
| <b>F</b>        | Clôture .....                                      | 08 |
|                 |                                                    |    |
| <b>Annexe 1</b> | – Questions-Réponses .....                         | 10 |
| <b>Annexe 2</b> | – Bilan 2023 et perspectives 2024 .....            | 15 |
| <b>Annexe 3</b> | – Les assurances fédérales .....                   | 17 |
| <b>Annexe 4</b> | – Synthèse des tables rondes .....                 | 20 |
|                 | <b>Atelier 1</b> - Le tourisme à vélo .....        | 20 |
|                 | <b>Atelier 2</b> - La sécurité des cyclistes ..... | 19 |
| <b>Annexe 5</b> | – Résultats des votes (détail) .....               | 22 |
| <b>Annexe 6</b> | – Challenge de France .....                        | 24 |
| <b>Annexe 7</b> | – Diverses présentations .....                     | 26 |
|                 | <b>7.1</b> - Le CoReg de la Guadeloupe             |    |
|                 | <b>7.2</b> - Le questionnaire Santé                |    |
|                 | <b>7.3</b> - Le Centre nature « Quatre vents »     |    |
|                 | <b>7.4</b> - Les Jeunes – Perspectives 2024        |    |
|                 | <b>7.5</b> - " Ensemble à vélo "                   |    |
|                 | <b>7.6</b> - Communication                         |    |
|                 | <b>7.7</b> - Les grands rendez-vous 2024           |    |

## A - ALLOCUTION D'ACCUEIL

L'Assemblée générale se déroule au centre des congrès de Troyes. Une exposition sur le centenaire de la Fédération se tient aussi dans les locaux. L'Assemblée générale réunit quelque 400 congressistes les 9 et 10 décembre 2023.

**Jean-Michel Autier**, président d'honneur de la Fédération, dit qu'il lui est agréable de nous accueillir. Ces deux petites journées seront l'occasion pour les accompagnants de découvrir Troyes. « *Quant à vous, nous vous attendons après.* » La clef USB remise nous donnera toutes les informations pour y revenir. Troyes, c'est évidemment la gastronomie, la boisson de fête... Il remercie les personnalités présentes et nous souhaite une bonne Assemblée générale.

Martine Cano, présidente de la Fédération, souhaite le bonjour à toutes et toutes. Elle est persuadée, comme aurait dit Henri Bosc, que « *la guerre de Troyes n'aura pas lieu !* »

Elle cite les personnalités absentes excusées :

- M<sup>me</sup> Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports ;
- M. François Baroin, maire de Troyes et président de l'agglomération, représenté par Casimir Jay, conseiller municipal ;
- M<sup>me</sup> Emmanuelle Bonnet-Ouladj, présidente de la FSGT
- M<sup>me</sup> Cécile Dindar, préfète de l'Aube ;
- M<sup>me</sup> Brigitte Soular, présidente de la FF randonnée pédestre, représentée par Jean-Claude Marie, vice-président ;
- M<sup>me</sup> Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière ;
- M. Patrick Guinard, de l'APIC (Association de promotion et d'identification des cycles et de la mobilité active) ;
- les délégués au Pré-accueil (Christian Huort) et au Challenge de France (Jean-Marie Rogez) ;
- quelques présidents de structures pour raisons de santé ou impératifs familiaux ;
- Pierre Wanner et Jean-François Derégnaucourt, membres du comité des sages.

Elle salue les personnalités présentes :

- M. Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube ;
- M. Gérald Paillard, président du Comité départemental de cyclotourisme de l'Aube ;
- M. Olivier Sinot, président du Comité régional de cyclotourisme du Grand-Est ;
- M. Jean-Michel Autier, président d'honneur ;
- M. Pierre Hémon, président de l'AF3V ;
- M. Guillaume Gouffier-Valente, député du Val-de-Marne ;
- M. Teodoro Bartuccio, président de « *Mon vélo est une vie* ».

**Dominique Lamouller**, vice-président fédéral en charge de la commission Administrative et Juridique, expose le contenu des résolutions (statuts [AG extraordinaire] - règlement intérieur et diverses chartes [AG ordinaire]).

### Première résolution (AG extraordinaire)

Les modifications de statuts sont une obligation pour être en conformité avec la loi du 22 mars 2023 qui doit être mise en œuvre pour la fin de ce mandat et pour conserver notre délégation.

### Principales modifications

Je passe sur les mises à jour concernant les références à la loi. Certains articles peuvent paraître peu compréhensibles ou contraires à nos convictions, ils ne sont que la reproduction des textes de la loi imposée par le ministère des Sports. Il faudra se référer au règlement intérieur pour leur application.

- Intégration de la possibilité de visioconférence.
- Usage exclusif de la cotisation fédérale pour le fonctionnement de la Fédération et de ses structures.
- Parité Homme/Femme.
- Limitation du nombre de mandats pour la présidence.
- Indemnisation possible de la présidence qui devra être votée préalablement par les clubs en plus des statuts actuels au deux tiers des voix. Le conseil d'éthique et de déontologie a émis unanimement un avis défavorable sur cette indemnisation. \*
- Parité au niveau du bureau en dehors de la présidence.
- Officialisation d'un comité Éthique et Déontologie chargé de la charte du même nom.
- Extension de déclaration de patrimoine aux membres du bureau fédéral.
- Intégration du développement durable et de l'environnement au sein de la commission nationale de Tourisme.
- Intégration du Gravel.
- La commission médicale devient la commission « Sport-Santé ».

### Deuxième résolution (AG ordinaire)

- Règlement intérieur

Il intègre simplement les modalités pratiques de mise en œuvre des statuts fédéraux ; on notera la création du CoReg Guadeloupe.

- Charte des organisations

Intégration du Gravel dans la commission « Sport Santé » (le règlement a été adopté par le comité directeur le 12 mai 2023). Différentiation tarifaire minimum de trois « euros ».

Article complété au niveau de la sécurité.

- Charte d'éthique et de déontologie

Pas de modification sur le texte existant depuis 2018 mais validation par l'Assemblée générale ordinaire des clubs du fait des statuts fédéraux présentés.

**Claude-Hélène Yvard-Guermonprez**, secrétaire générale, indique que les votes en séance seront clos à 10 h. Elle présente l'ordre du jour et les deux tables rondes de l'après-midi : « Le tourisme à vélo » et « La sécurité des cyclistes ». Elle invite les intervenants à se présenter et à indiquer la structure qu'ils représentent lors de leurs prises de parole.

### M. Gérald Paillard, président du comité départemental de cyclotourisme de l'Aube

Gérald Paillard nous souhaite la bienvenue en terre troyenne, en cette année très spéciale du centenaire. Il remercie le comité

directeur fédéral et les collectivités. Une Assemblée générale, c'est une charge de travail, mais aussi un supplément d'énergie. Terre de tourisme, l'Aube est un département propice au vélo, traversé par le chemin de Compostelle et la Francigena. 24 parcours de 35 à 90 km ont également été élaborés. Il rend hommage enfin à Jean-Michel Autier. « Profitez de notre "bouchon de champagne", à déguster et à visiter. »

### **M. Olivier Sinot, président du comité régional de cyclotourisme Grand Est**

**Olivier Sinot** nous souhaite la bienvenue. Après la Semaine fédérale de Pont-à-Mousson, la région Grand Est nous accueille pour la deuxième fois en 2023... en espérant cette fois le soleil !

### **M. David Lappartient, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF)**

**David Lappartient**, dans une vidéo projetée, remercie pour tout le travail effectué. Il rappelle que c'est tout le sport français qui accueillera les Jeux de Paris en 2024. « Félicitations pour votre engagement, et vive le vélo qui nous est cher ! »

### **M. Casimir Jay, représentant M. François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole**

**Casimir Jay** précise qu'à Troyes, le vélo tient une place importante, voire prépondérante. « Les Marcel à vélo » sont un hommage à M. Bidault. Une clef USB vous présentera la ville de Troyes, l'agglomération, le département, avec 24 parcours vélo, et une convivialité qui nous tient à cœur. Enfin, il nous invite à créer une randonnée au départ de Troyes sur le parcours du Tour de France.

### **M. Philippe Pichery, président du conseil départemental de l'Aube**

**Philippe Pichery** nous souhaite le bonjour et la bienvenue. « Merci d'avoir choisi Troyes et l'Aube pour ce centenaire hors du commun. » Un merci tout particulier à Jean-Michel Autier et à Gérald Paillard. Le centre de congrès des territoires a été créé dans les locaux du département. Il salue David Lappartient, président du Conseil départemental du Morbihan. 2024 sera l'année du sport. Notre société est malade. Il faut remettre à l'honneur des valeurs de solidarité et de convivialité. Des projets d'infrastructure existent, tels que le raccordement à la Vélovoie des lacs et la liaison Troyes – Saint-Florentin. « Nos préoccupations se rejoignent. Bons travaux pour cette assemblée historique. Tous mes vœux accompagnent cette belle AG. »

### **M. Guillaume Gouffier-Valente, député du Val-de-Marne**

**Guillaume Gouffier Valente** salue les personnalités présentes, les participants à l'assemblée générale, les bénévoles. Il est ravi d'être à Troyes, ville charmante, et dit son plaisir de participer aux cent ans de la Fédération française de cyclotourisme. « Merci pour toutes les actions que vous menez dans vos territoires. » Il est co-président du club des amis du vélo à l'Assemblée nationale. C'est aussi un plaisir personnel, car il est passionné de vélo. Son rêve de gamin, c'était de gagner le Tour de France ! Merci pour l'accueil et pour l'invitation. Il

participera cet après-midi à l'atelier « Le tourisme à vélo ». « Sur un vélo, je suis bien ! À vélo, tout est plus beau ! »

## **B - RAPPORT MORAL**

### **Martine Cano, Présidente fédérale**

" Mesdames, messieurs,

Comme chaque année, nous avons perdu des compagnons de route. Quelques noms qui vont défiler sur l'écran [Paul Fabre, écrivain et cyclotouriste émérite, ancien président du jury du prix Charles-Antonin, Gérard Pliquet, ancien lauréat du prix Charles-Antonin, de longues années membre du comité de rédaction de notre revue Cyclotourisme, et membre de la commission Tourisme, impliqué notamment dans les Territoires Vélo, Jacques Seive et Jacques Lacroix, tous deux également collaborateurs de Cyclotourisme et membres d'autres commissions, Alain Granier, président du Comité départemental de Lozère et Yves Malthez, président du Comité départemental de la Nièvre qui nous avait chaleureusement reçus il y a deux ans à Nevers pour notre congrès annuel.

À ces noms, j'associe ceux de nos proches, connus ou anonymes ; et je vous demande une pensée pour les victimes des aléas climatiques, incendies, inondations, tempêtes, qui ont touché tant de nos concitoyens au cours des derniers mois.

Minute de silence

Lors de derniers échanges avec Paul Fabre, maître en écriture, amateur de pastiches et parodies, nous avons envisagé un récit adapté de nos grands auteurs pour saluer l'assemblée ici présente.

Paul n'a eu le temps que d'esquisser ce nouveau pamphlet avec tout l'humour qui le caractérisait. Aujourd'hui mes pensées vont vers lui, avec un clin d'œil à la littérature classique que certains d'entre nous ont sans doute encore en mémoire.

Hier, vers l'Aube, à l'heure où blanchit la campagne,

Je suis partie. Bien sûr, je sais que l'on m'attend.

Je suis venue par la forêt, par la montagne,

Pensant au BPF de la forêt d'Orient.

J'ai voyagé les yeux fixés sur mes pensées,

Regardant la nature, attentive à tout bruit,

Contre le vent, le dos courbé, le guidon serré,

Je voulais éviter de pédaler la nuit.

Je ne compterai le kilométrage qui croît,

Ayant pour seul but rejoindre la ville de Troyes,

Et une fois enfin tous en Champagne arrivés,

Nous avons salué le président Autier.

Dans le rapport moral rédigé au mois d'août dernier je faisais part d'une certaine inquiétude face à la morosité qui semble contaminer nombre de nos structures, particulièrement les clubs, comme si le réveil encourageant constaté l'an dernier avec un petit sursaut dans nos effectifs, s'était brutalement arrêté. Pourtant, pas de nouvelle pandémie ni de confinement pouvant expliquer cette rechute.

Certes, il y a encore et fort heureusement des clubs dynamiques, des comités qui se démènent pour proposer de nouvelles activités toujours et encore ; ils peuvent témoigner d'un renouveau de leurs membres, de progression, parfois importantes et il faut les féliciter. D'autres, trop nombreux, se sont assoupis.

Certains parmi vous diront que nous nous répétons d'année en année. Effectivement, en 2012, à Saint-Malo, mon prédécesseur, Dominique Lamouller, soulignait que rien ne se faisait sans la mobilisation des clubs sur le terrain ; puisque cette année est placée sous le signe de l'histoire, on peut rappeler que bien des organisations sont nées de la volonté des clubs, qu'il s'agisse des brevets de randonneur, des Audax, des cyclomontagnardes, des Vertes, des rassemblements de Pâques, etc. C'est grâce au dévouement de nos bénévoles que nos manifestations vivent ; que de grands événements tels les Semaines fédérales, la Maxi-Verte mais aussi le Concours européen d'éducation routière et Ensemble à vélo l'an prochain ne sont possibles que grâce à l'engagement de chacun. Je tiens à féliciter tous ceux qui œuvrent en ce sens. Bien souvent, on ne voit que les présidents de clubs, de comité d'organisation, de comité départemental ou régional, mais toutes leurs équipes concourent à la réussite de nos organisations.

Parallèlement, on constatait il y a une dizaine d'années déjà des difficultés dans l'accueil des clubs et un début d'érosion du bénévolat.

Et la Fédération demandait à nos structures de se mobiliser pour l'accueil dans les clubs. Si nous le martelons une fois de plus, c'est que les efforts demandés n'ont pas été suivis d'effet. Les bénévoles existent, souvent plus pour des actions ponctuelles que sur du long terme, mais ils sont là. Nous perdons cette année plus de 70 clubs (76) ; si le nombre des écoles de vélo a augmenté, celui des jeunes, paradoxalement, a diminué alors que ce sont eux qui devraient augmenter le plus, qu'ils soient en école ou en famille. Encore faudrait-il vouloir les accueillir.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent : jamais autant d'aides n'ont été distribuées, que ce soit via l'ANS, via les dispositifs du Pass'sport, ou encore grâce aux ristournes fédérales. Des efforts inédits ont été déployés en communication (presse écrite, radiodiffusée et dans les cinémas) ; des formations et outils ont été mis à la disposition de toutes les structures mais seul un quart y a eu recours. Le résultat n'est pas à la hauteur des attentes et des efforts déployés.

Pour l'année 2024 au cours de laquelle la France accueillera les Jeux olympiques, l'activité physique est classée « grande cause nationale », et cela ne concerne pas que le sport de haut niveau mais toutes les formes de pratique. Si notre activité peut difficilement, rentrer dans le créneau des trente minutes par jour, elle peut en revanche se développer et concerner le plus grand nombre. Le professeur Carré, cardiologue bien connu de notre médecin fédéral, a insisté sur ce point, je le cite : « Nous sommes devant un tsunami sociétal d'inactivité physique et de sédentarité. »

Voulons-nous contribuer à ce que nos enfants deviennent

handicapés ou au contraire souhaitons nous participer à l'effort collectif et montrer que l'activité physique peut être agréable, ludique (pour employer un terme à la mode) et se dérouler dans un contexte amical ? Les adultes sont également concernés :

95 % des adultes sont exposés à un risque de détérioration de la santé par manque d'activité physique.

50 % des jeunes de 16 à 30 ans déclarent passer plus de six heures par jour devant les écrans.

La sédentarité est aujourd'hui la quatrième cause de mortalité.

L'inactivité est responsable de 9 % des décès.

Après 50 ans, remplacer une heure de temps assis par une heure d'APS = réduction de 50 % de la mortalité.

Je cite ces quelques chiffres, non pour marcher sur les plates-bandes de notre médecin fédéral, mais pour que chacun prenne conscience que nous devons nous inscrire à tous les niveaux dans cette grande cause nationale, pour nous, et surtout pour les générations futures.

Pourtant, l'activité globale est en plein essor. Elle a tendance à s'individualiser, quelle que soit la discipline ; d'après les chiffres du baromètre national des pratiques sportives, si l'on compare les années 2018 et 2022, 60 % des Français font aujourd'hui du sport au moins une fois par semaine contre 54 % ; mais parallèlement, les différentes fédérations perdent un million d'adhérents.

Or, souvent, ceux qui pratiquent hors clubs, se retrouvent entre amis : le besoin de lien social existe. Il nous faut donc aussi séduire ces individuels qui ont leur place dans notre mouvement, leur montrer l'avantage qu'il y a à se regrouper pour être conseillé, être reconnu, profiter du supplément social, du supplément d'âme qu'apporte une association.

Sachons occuper l'espace au lieu de nous lamenter sur la place que prennent d'autres associations.

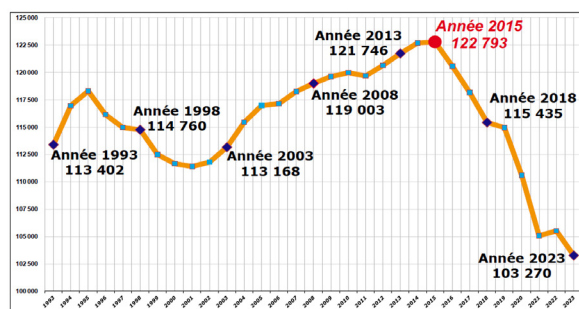
Tout n'est cependant pas « noir » en cette année. Il y a eu de belles réussites, notamment à l'occasion du Paris-Brest-Paris des jeunes, qui a réuni un bon groupe, le cas aussi de Pâques-en-Provence à Brantes, je n'oublie pas la Semaine fédérale qui a su s'adapter malgré des conditions difficiles tant météorologiques que quantitatives ; et toutes nos réalisations nationales ou internationales (Vel'Europe).

La commémoration du centenaire a commencé un peu en avance cet été avec la sortie du timbre spécifique à Pont-à-Mousson. L'assemblée de ce jour marque une seconde étape avec l'exposition que vous avez pu voir, ou pourrez voir dans le bâtiment qui nous accueille, la réalisation d'un livre qui rappelle les grandes étapes de notre histoire. Elle se poursuivra en 2024 au fil de nos manifestations, dont le centième anniversaire de Pâques en Provence. Nous en reparlerons demain.

Bonne assemblée à toutes et tous."

## C - RAPPORT FINANCIER

Jean-Marie Brousse, Trésorier général

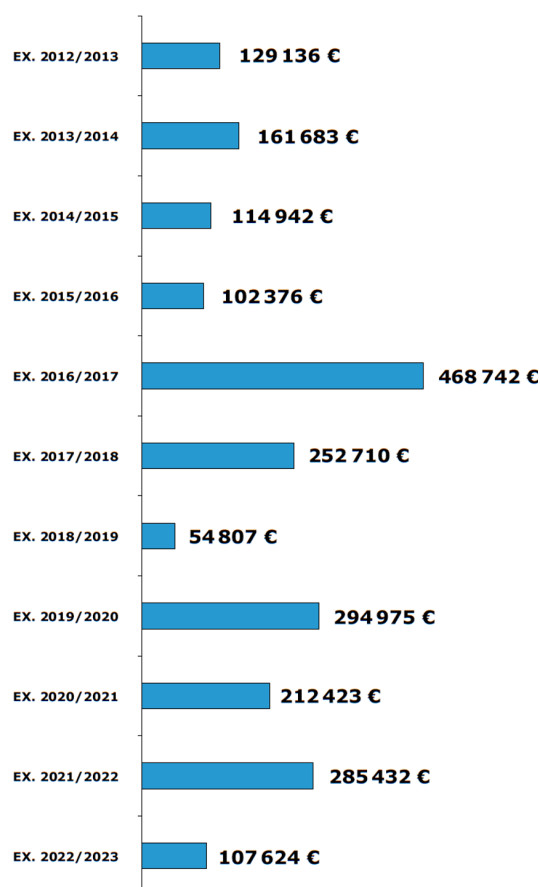


Nos finances reposent essentiellement sur nos cotisations. Suite à la légère remontée en 2022, on avait pensé à un sursaut. Et patatras !

### • ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DEPUIS 2013

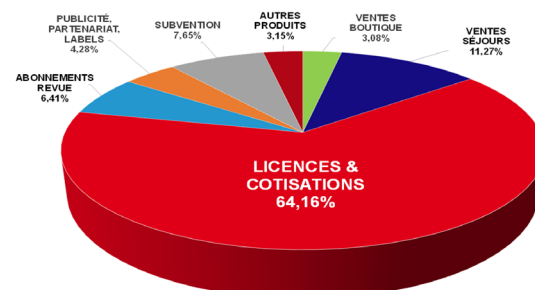
Le résultat n'est finalement pas si mauvais. Il conviendra d'utiliser les réserves pour financer des actions de communication, entre autres, afin d'inverser la tendance au niveau des effectifs.

Résultat annuel



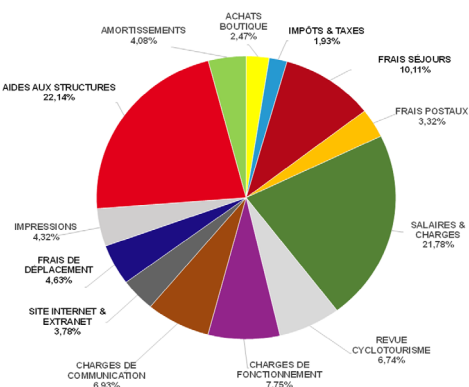
### • RÉPARTITION DES PRODUITS

Avec 64 %, les licences et cotisations constituent la principale ressource de la Fédération. Il y a un retour au normal pour les séjours. Malgré l'augmentation du tarif, la revue Cyclotourisme est vendue à perte.



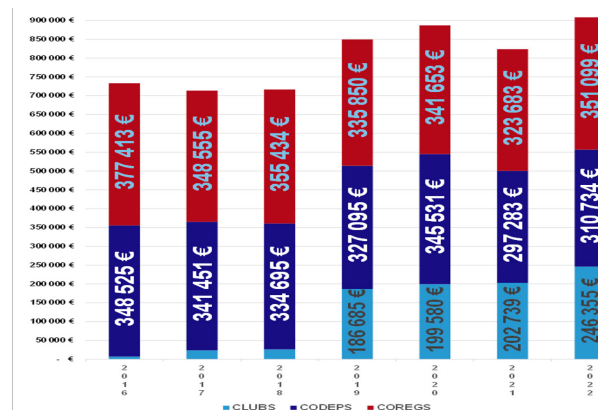
### • CHARGES D'EXPLOITATION

Les salaires et les aides aux structures constituent les deux principaux postes.



### • RÉPARTITION DES AIDES AUX STRUCTURES

Les aides aux structures se montent à quelque 900 000 €. À noter la part croissante des aides aux clubs, par l'intermédiaire des fiches bilan, une démarche initiée par Elisabeth Picaut. Mon avis personnel est qu'il faudrait sans doute donner davantage de moyens aux CoDep.



## • RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce rapport figure dans le bulletin fédéral N° 171 bis page 37. Pauline Rouge, commissaire aux comptes, indique que les comptes ont été certifiés sans réserve et qu'il n'a pas été établi de convention particulière.

## D - RÉSULTAT DES VOTES (RÉSUMÉ)

Les résultats sont proclamés par Jean-Claude Loire, président de la commission Électorale, accompagné des membres de la commission : Jeanine Loire, Michel Brass, Jacques Oberlé (Suzanne Besse, qui était présente, est repartie) et des candidats : Fabien Loire, Christian Crépin, Dominique Cabarbaye. Les résultats détaillés sont fournis en Annexe 5.

### Rapports statutaires

- Rapport moral : 5497 Oui (95.19 % total).
- Rapport d'activités : 5519 Oui (95.57 % total).
- Rapport financier : 5412 Oui (93.71 % total).
- Budget 2024-2025 : 5362 Oui (92.85 % total).

### Résolutions

- Modifications des statuts : 5145 Oui (92.32 % total).
- Modifications du Règlement intérieur, de la Charte des organisations, de la Charte d'éthique et de déontologie : 5115 Oui (91.78 % total).

### Élections

- Sont élus Censeurs aux comptes (postes vacants) : Fabien Loire (5183 voix, 96.30 %) et Christian Crépin (4472, 83.09 %).
- Est élu au Conseil disciplinaire de première instance (siège vacant) : Dominique Cabarbaye (5127, 100 %).

« Les élus méritent vos applaudissements ! » conclut Jean-Claude Loire.

## E - RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

### • PRIX PHOTO-LITTÉRAIRE, SOUVENIR PIERRE ROQUES

**Anne-Marie Crémault**, présidente du jury, a une pensée émue pour Gérard Pliquet, son prédécesseur, qui nous a quittés il y a moins d'un an. Avec quatre dossiers, 2023 est un bon cru.

Un deuxième prix a été attribué à Vincent Guerrier pour son récit illustré « *D'une mer à l'autre, entre ruisseaux et routes blanches* », la traversée de la France à l'instar de Sylvain Tesson « *Sur les chemins noirs* ».

Le lauréat du prix photo-littéraire, souvenir Pierre Roques 2023, est Bernard Pollet, membre individuel de Besançon, pour un voyage au long cours, un vrai voyage de tourisme intitulé « *D'îles en presqu'îles, vers le berceau de la civilisation* ».

Le lauréat remercie la Fédération et le jury. 67 ans, une épouse qui ne fait pas de vélo, quatre enfants – deux garçons, deux

filles –, ancien magistrat, à la retraite depuis trois ans, il a surtout une carrière de cyclo. Il a découvert les virées en cyclo-camping à travers la France à l'âge de 15 ans, et cela l'a marqué pour la vie. « *Le vélo, c'est l'évasion, la liberté, la découverte* ». Il avoue une période « couraillon » dans les années soixante-dix. Il a ensuite découvert le cyclotourisme, « Paris-Brest-Paris » en 1983, les Cyclomontagnardes. Il roule seul plutôt qu'en peloton, et pratique de plus en plus, avec environ 10 000 km par an. Il renouvelle tous les ans sa licence de membre individuel. « Cyclo atypique », il passe une partie de ses congés à vélo – Afrique du Sud, Europe, Espagne –. Le vélo, c'est un facteur d'équilibre.

Concernant le récit primé, c'est un voyage de quarante jours, 3 000 km, et ça montait souvent. Le voyage itinérant est la forme la plus aboutie du cyclotourisme. « *J'aime bien aller d'un point à un autre*. » C'est un cadeau de départ en retraite, reporté d'un an à cause du Covid. Le but était la Grèce, et plus précisément Athènes. Il se dit admirateur des Grecs anciens (pensée, art). Il y était déjà allé en 1984 par la Yougoslavie. Besançon étant la ville de France la plus éloignée de la mer, cette fois, ce sera par la Méditerranée, les îles et les presqu'îles : la Corse, la Sardaigne, la Sicile, l'extrême sud de l'Italie, le Péloponnèse. « *Un itinéraire compliqué, mais j'aime bien voyager en bateau*. » C'est aussi un clin d'œil à Homère et au voyage d'Ulysse.

Anne-Marie Crémault insiste sur la richesse du vocabulaire, la qualité de l'écriture, sa capacité à caractériser un site en trois lignes. Elle remercie Bernard Pollet, et rappelle que ce concours est ouvert à tous. Le cahier des charges a été aménagé. Nous attendons vos dossiers. « *Soyez gentils. Réfléchissez à vos voyages... et faites-nous les partager !* »

### • CONCOURS PHOTO, SOUVENIR PIERRE DUMOULIN

#### Le jury

Laurence Creton, *Randonneurs estairois* (02) - Aimé Galdin, *Amicale des Diagonalistes de France* (21) - Philippe Henry, *AS Rilly-la-Montagne* (51) - Bénédicte Lebeau, *Amicale cyclo caennaise* (14) - Estelle Le Pommellec, *AS brévannaise* (94) - Jacques Torgue, *Cyclo sport de Pantin* (93).

**Aimé Galdin**, président du jury, rappelle que la revue *Cyclotourisme* nécessite quelque 2 000 photos chaque année. N'hésitez donc pas à alimenter la photothèque fédérale.

Il proclame les résultats du concours photos 2023 et commente les images projetées. Normalement, un seul prix est décerné aux participants, mais le jury peut faire une exception si le cliché le mérite. Enfin, il n'a pas été décerné de prix en diaporama et/ou vidéo cette année, puisqu'il n'y a pas eu de participant dans cette catégorie.

#### Lauréats catégorie « Photo numérique » - Cyclo en action - Noir et blanc

1<sup>er</sup> : Bernard Hassel « *Post tempête* » -

2<sup>e</sup> : Chantal Sala « *Le grand plongeon* ».

**Lauréats catégorie « Photo numérique » - Chemins et sentiers - Noir et blanc**

- 1<sup>er</sup> : Lydie Chénol « *Suivre l'horizon* »  
 2<sup>e</sup> : Robert Morlet « *Porz Loedec* »  
 3<sup>e</sup> : Francis Touzeau « *Strada bianca* ».

**Lauréats catégorie « Photo numérique » - Cyclos en action - Couleur**

- 1<sup>er</sup> : Théo Daniel « *Volcan* »  
 2<sup>e</sup> : Bernard Corbet « *Vers Compostelle* »  
 3<sup>e</sup> : Georges Remondet « *Gros caillou* ».

**Lauréats catégorie « Photo numérique » - Chemins et sentiers - Couleur**

- 1<sup>er</sup> : Bernard Migot « *Chemin du lac aux vaches* »  
 2<sup>e</sup> : Lucien Chevalier « *Sur le chemin des canons* »  
 3<sup>e</sup> : Alain Gillodes « *Au-dessus d'Espierba - Aragon* ».

**Lauréats catégorie « Photo papier » - Cyclos en action - Noir et blanc**

- 1<sup>er</sup> : Michel Jonquet « *Dures Cévennes* »  
 2<sup>e</sup> : Daniel Marchand « *Pause face à la mer* »  
 3<sup>e</sup> : Daniel Martin « *À droite ou à gauche* ».

**Lauréats catégorie « Photo papier » - Chemins et sentiers - Noir et blanc**

- 1<sup>er</sup> : Daniel Jacob « *Chaotique* »  
 2<sup>e</sup> : Alain Gillodes « *En tricotant les lacets* »  
 3<sup>e</sup> : Lydie Chénol « *Pour s'évader, c'est tout droit* ».

**Lauréats catégorie « Photo papier » - Cyclos en action - Couleur**

- 1<sup>er</sup> : Jean-Pierre Chénol « *Toujours plus haut* »  
 2<sup>e</sup> : Daniel Beaujoin « *Dans le col de la cassine* ».

**Lauréats catégorie « Photo papier » - Chemins et sentiers - Couleur**

- 1<sup>er</sup> : Serge Fauve « *Cayeux* »  
 2<sup>e</sup> : Claudine Aillot « *La balade portugaise* »  
 3<sup>e</sup> : Patrick Baisset « *Une randonneuse sur sentier périlleux* ».

**Prix Jeune**

- 1<sup>er</sup> : Maëlyne Le Pommelec « *Promenade bretonne en bord de mer* ».

**Rendez-vous en 2024 pour le sujet « Montagne », et toujours le sujet permanent « Les cyclotouristes en action ».**

- **MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORT 2023**

**Médailles de bronze**

Francine Gressier (07) - Jean-Claude Gressier (07) - Philippe Rouchier (07) - André Clastre (42) - Yves Jubin (69) - Jean-Jacques Bouillet (74) - Jean-Louis Viennet - Évelyne Beaudoin (29) - Stéphane Grangeray (29) - Marie-José Duboel (37) - Claude Gabelle (37) - Roger Paris (37) - Annick Alliot (41) - Aline Hacquel (41) - Joël Sommier (41) - Muriel Morge (94) - Pascal Landais (24) - Jean-Claude Solier (12) - Claude Clamens (12) - François Masia (13).

**Médailles d'argent**

Guy Bechet (74) - Mireille Corbet (74) - Karine Dubreuil (74) - Gilbert Esposito (74) - Marcel Seznec (29) - Gilbert Mousset (18) - Serge Baron (36) - Claudine Langlois (36) - Pascal Ricois (45) - Bernard Dupont (59) - Jean-Marie Legrain (59) - Jacqueline Dupré (94) - Roland Trokimo (94) - Huguette Duteil (50) - Luc Grante (50) - Claude-Hélène Yvard-Guermonprez (24) - Michel Lagarde (13) - Christian Bullo (53).

**Médailles d'or**

Élisabeth Vandenbroucke (59) - Marie-Christine Dudragne (94) - Jacky Brosseau (79) - Philippe Deveau (Occitanie) - Gérard Blanchard (13).

**Légion d'honneur**

Au grade de chevalier, promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2023 : Martine Cano, présidente de la Fédération

**Jean-Michel Autier** invite les dirigeants à penser à récompenser leurs bénévoles. Il peut être intéressant de se rapprocher du délégué aux médailles Jeunesse et Sport. Les médailles de bronze sont en principe remises par le préfet. Les médailles d'argent et d'or par le ou la ministre.

- **RÉCOMPENSES FÉDÉRALES**

Les récompenses fédérales sont remises aux récipiendaires ou à leur représentant par Martine Cano, Jean-Michel Autier et Jean-Marie Brousse.

**Médailles d'or – Dotation des structures**

Gilbert Condis - Michel Le Rouzic - Gilles Lavandier - Bernard Lescudé - Jean-Charles Harzo - Marc Leclercq - Robert Hérelie - Michel Bernard.

**Médailles d'or – Dotation de la présidente**

Benoît Grosjean – Monique Castaignède – Jean-Marie Brousse.

**Plaquette Jacques Faizant**

Pierre Wanner – Jean-François Derégnaucourt – Jean-Michel Autier

## F - CLÔTURE DU CONGRÈS FÉDÉRAL

**Martine Cano** prononce le discours de clôture :

" Notre congrès touche à sa fin. Les échanges ont été nombreux ; je tiens à remercier ceux qui ont préparé les ateliers et les intervenants extérieurs qui ont accepté de venir partager leur temps et leur expertise.

Nous avons des pistes devant nous à condition de vouloir les utiliser. L'année qui va commencer est importante : beaucoup d'équipes vont être renouvelées, il est nécessaire de préparer la transition en associant dès maintenant de futurs dirigeants, en dédramatisant les tâches et en les accompagnant dans leurs futures responsabilités.

Je souhaite que la commission administrative et juridique propose

des éléments à même de faciliter la gestion administrative qui s'est alourdie au fil des lois et décrets pour se révéler plus ou moins rébarbative.

Seul l'engagement de chacun, dans le cadre de la Grande cause nationale 2024, dans le domaine de l'accueil, de la pratique sportive, du développement du tourisme permettra des avancées.

J'entends certains dire que « la société a changé » ; mais la société n'est pas une entité étrangère, elle agrège chacun de nous, la mentalité de chacun. Si les individus cèdent à la vérialité, pensent d'abord à leur intérêt personnel, alors ils feront certes évoluer la société mais dans un sens restrictif, où l'on exclut plus qu'on ne rassemble.

Notre liberté, notre indépendance sont intrinsèquement liées au bénévolat. La bonne gestion de notre Fédération par nos trésoriers successifs et notre comptable permet de prendre en charge nos déplacements, mais nous ne tirons pas et ne devons pas tirer de profit autre qu'humain de nos engagements ; nous sommes avant tout, tous ici, des pratiquants, hommes et femmes de terrain qui aimons prendre le vélo et rouler souvent dans nos clubs, parfois seuls, parfois en famille, et chaque année lors de grands rassemblements.

Nous venons de souffler – symboliquement – les bougies du centenaire, ou plutôt de la centenaire, notre Fédération. Mais avoir 100 ans, n'est pas un but en soi. Pour les quelques humains qui arrivent à ce chiffre – ils sont peu nombreux – c'est la fin du chemin. Pour une fédération, ce ne doit être qu'un passage vers d'autres étapes. Nous ne verrons certes pas le bicentenaire, mais on ne peut que souhaiter et tout mettre en œuvre pour que perdurent nos activités avec d'autres anonymes, comme d'autres dirigeants.

L'année 2024 nous propose de beaux challenges avec bien entendu la Semaine fédérale, les Cyclomontagnardes, les Vertes, un centenaire Pâques-en-Provence, une concentration à l'Ascension – ce qui manquait depuis plusieurs années et nous sommes reconnaissants au club d'Argenton-sur-Creuse de relever le défi. Et bien sûr « Ensemble à vélo » qui se doit d'être une fête pour toutes et tous et coïncidera avec le final très symbolique Athènes-Paris et une réception au CNOSF. Je n'oublie pas l'organisation du concours européen d'éducation routière ; espérons que les progrès réalisés par nos Jeunes ces dernières années seront récompensés « à domicile ».

Les semaines qui vont venir correspondent plus ou moins à une trêve ; ce sera aussi le temps de se replonger dans les témoignages de nos anciens, dans ceux de Raymond Henry qui concluait son dernier volume de « L'Histoire du cyclotourisme » avec ces mots :

"Respect d'autrui, le cyclotourisme est aussi le respect et l'entretien de sa santé. C'est l'amour de la nature, la curiosité de lieux qu'on ne connaît pas, qu'ils soient à l'autre bout du monde ou à deux pas de son toit. C'est le plaisir de la découverte. On peut pratiquer le cyclotourisme en groupe ou en solitaire. André de Boubers disait qu'on apprend le cyclotourisme dans

les clubs pour mieux ensuite le pratiquer seul.

Au chapitre des loisirs de plein air, le cyclisme serait la troisième activité favorite des Français. Il y a là un considérable réservoir de cyclotouristes. Mais il faut que les présidents et les membres fassent des efforts pour donner envie de rejoindre leur club. Cela passe par l'image véhiculée de leur activité d'abord, par l'accueil ensuite, par l'accompagnement de la progression enfin. Ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

Néanmoins, le souci de la Fédération n'est pas de faire du nombre coûte que coûte mais de se faire connaître de tous ceux pour qui le vélo n'est pas une compétition mais une détente, un loisir de plein air pratiqué pour son plaisir, sa santé, sa culture, c'est-à-dire dans l'esprit qui a toujours été le sien, afin que les cyclotouristes qui s'ignorent puissent s'ils le désirent la rejoindre. Ce fut, de tous temps, l'objectif de la Fédération."

Martine Cano remercie l'ensemble du comité directeur, ainsi que les membres des commissions et groupes de travail, Isabelle Gautheron, DTN, les cadres techniques Nicolas Dubois, Jean Savarino, le comité d'éthique et de déontologie ; Nicolas Leroy directeur administratif et le personnel du siège et du centre nature des 4 vents.

Mention aux sportifs (vélo) Delphine Deker (BRA et PBP des jeunes), Fabrice Rota (PBP, qui est venu et qui rentre à vélo), et course à pied/marathon : Julien Testu, Jean-Pierre Giorgi et Éric Bréal ; à Évelyne et Bertrand pour la réalisation du livre du centenaire.

Un grand merci également à Marie-Claire Davila, revenue pour l'occasion, aux organisateurs de ces deux journées : Gérald Paillard et son équipe – les personnes au brassard vert –, et Jean-Michel Autier.

Elle signale enfin la parution du livre « Le Vélosophe – Paul de Vivie dit Vélocio » écrit par un descendant de Vélocio, Charles de Vivie.

« Bonne fin d'année à toutes et tous, soyez prudents sur la route du retour et dès maintenant bonnes fêtes."

Jean-Michel Autier nous invite à ne pas oublier nos valeurs. C'est à nous de nous adapter à l'environnement. « Avec cela, la Fédé a encore de beaux jours devant elle ! » Il remet à Martine Cano un tableau représentant le cœur historique de Troyes.

## ANNEXE 1 - QUESTIONS/RÉPONSES

### • FINANCES ET SUJETS ASSOCIÉS

Dans le respect des rites et traditions, **Claude-Hélène Yvard-Guermonprez** accorde la première question à **Henri Bosc**. Henri nous souhaite le bonjour, se dit heureux de nous retrouver et signale que, s'il a du mal à rester debout, il peut encore pédaler !

Pour poser en premier, comme c'est l'usage, des questions sur les finances, il voudrait savoir d'abord pourquoi cette année il n'y a pas eu de rapport des censeurs aux comptes. Ensuite, si la baisse des effectifs se poursuit, ne risque-t-il pas d'y avoir des problèmes pour financer toutes les grandes manifestations prévues, centenaire de la FFCT cette année, centenaire de Pâques-en-Provence et Ensemble à vélo à Paris en 2024... Il signale enfin qu'il y aura aussi un autre grand évènement à fêter en 2025 : les 75 ans de celles et ceux qui ont adhéré à la FFCT en 1950 ! « J'en connais au moins deux, Gabriel Quéron, qui n'est pas là pour raison de santé, et l'Apôtre du 650, bien présent. »

**Jean-Marie Brousse** répond qu'en 2022, il y a eu appel à candidatures pour les postes de censeurs aux comptes, mais qu'il n'y a pas eu de candidats. Quant aux grandes manifestations prévues, on prendra, s'il le faut, dans les réserves.

**Gilles Nédélec**, président du CoDep des Yvelines, remercie pour le graphique projeté montrant l'évolution des aides aux structures et pour le souhait formulé de plus favoriser les CoDep. Il demande ce qui pourrait être fait pour continuer à favoriser les clubs et CoDep dynamiques.

**Jean-Marie Brousse** répond que ce sont d'abord ceux qui sont sur le terrain qui font évoluer les choses. Pour le comité directeur actuel, qui sera renouvelé fin 2024, il ne reste guère que six mois de travail. On peut effectivement revoir les ristournes, mais on n'arrivera à rien si ce n'est pas mis en musique par le terrain.

**Martine Cano** ajoute que cela passe par le développement de la pratique et l'accueil des jeunes. Beaucoup d'aides sont distribuées, mais il faut des résultats.

**Jean-Claude Marie**, vice-président de la Fédération française de randonnée pédestre, signale que chez eux un plan de financement a aussi été mis en œuvre.

**Jean-Marie Brousse** répond qu'un tel plan a été mis en place à la fédération en 2019.

**Christian Proponet**, président de la commission Relations avec les structures, ajoute qu'un million d'euros est redistribué aux structures. Les éléments financiers existent donc, mais le sujet n'est pas que financier. Il invite les clubs à remonter leur bilan d'actions.

**Henri Dusseau**, membre du comité des sages, avoue ses 90 ans. Il pratique toujours le vélo, avec 7 117 km en 2023. Il tient à nous faire part de l'exemple d'un club exceptionnel, le Vélo club d'Annecy, qui compte 300 licenciés. « Ce qui a nous changé la vie, ce sont les femmes. » Le club compte 100 femmes, ce qui en fait le premier club de France à ce niveau. Leur arrivée a changé la mentalité. Il conseille d'aller dans ce sens. « Les femmes pédalent souvent mieux que les hommes ! » Avec trois filles et quatre sœurs, il pense pouvoir parler en connaissance de cause.

**Jean-Michel Autier** précise que Henri Dusseau est le doyen de l'assemblée, qu'il a été vice-président fédéral et qu'il a aidé à la vulgarisation du cyclotourisme.

**François Launay**, du CoDep du Puy-de-Dôme, signale qu'il n'existe aucun mode d'emploi des fiches bilan, en particulier quant à la présence aux assemblées générales. Semblant préconiser le VAE (Vélo à assistance électrique) pour les femmes... il recueille les huées de l'assistance !

**Jean-Marie Brousse** répond que le mode d'emploi est envoyé en début de saison. La présence aux assemblées est extraite des données du Challenge de France. Cette présence aux AG n'est toutefois pas ce qui va faire décoller nos effectifs.

**Joëlle Raout**, du CoReg Hauts-de-France, remercie Henri Dusseau pour son plaidoyer pour les femmes. Elle signale qu'en ce qui concerne le VAE, les utilisateurs, ce sont d'abord les hommes ! Elle aimerait que Lydie Chénot parle un peu plus des ambassadrices.

**Lydie Chénot**, co-présidente de la commission Féminines / Référente du réseau des ambassadrices et de la mixité, signale qu'un réseau d'ambassadrices de proximité, sur acte de volontariat, a été créé. Ce réseau compte aujourd'hui 18 femmes sur l'ensemble de la France. Il a pour objectif de développer une pratique « ensemble ». En effet, beaucoup de personnes, voire de clubs, ne sont pas adhérents de la Fédération et font du vélo.

**Martine Cano** signale que les aides pour la participation aux rassemblements 2024 seront doublées pour les néo-licenciées.

**Jacky Brosseau**, en charge des Semaines fédérales, du Vél'Europe et du Tour cyclo, fait remarquer que l'on pose toujours les mêmes questions. « Qu'est-ce que la Fédé propose de bien ? Les gens savent-ils ? Non, ils ne savent pas. » Peu, voire pas du tout, vont voir sur le site Internet fédéral. C'est un problème auquel il faut trouver une solution.

**Christophe Gauthier**, du CoReg Île-de-France, revient sur le déficit du Centre nature " Quatre-Vents " à Aubusson-d'Auvergne ainsi que sur celui de la revue Cyclotourisme, et sur les solutions à envisager pour éviter le papier et les timbres.

**Jean-Marie Brousse** répond que le Centre nature d'Aubusson a toujours été en déficit et qu'il a dernièrement été impacté par les années Covid. Néanmoins, le bilan 2023 est raisonnable. Le bilan au 30 juin 2023 ne reflète pas la partie été, période plus favorable. Il faudra voir ce que donnera l'année du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024. « C'est un bel outil. Il ne tient qu'à vous d'y aller ! »

**Dominique Lamouller**, vice-président fédéral et président de la commission Centre nature « Quatre vents », ajoute que la question n'a pas lieu d'être. Il est financé par vos cotisations, mais c'est pareil pour toutes les actions comme la revue, les structures... Néanmoins, les réserves fédérales ont été multipliées par deux, c'est un problème d'utilisation de la trésorerie. Les résultats sont toujours bénéficiaires, il n'y a donc pas de problème financier à la Fédération aujourd'hui. Il faut continuer à le faire vivre, c'est un centre d'échanges, c'est le centre national de Formation, c'est l'avenir de la Fédération. Ce n'est pas un centre de dépenses, c'est un centre d'activités.

**Martine Cano** ajoute que le déficit a été divisé par deux, voire trois. Concernant la revue Cyclotourisme, elle signale que certains clubs ont « zéro » abonné. Quant au « tout numérique », ce n'est jamais gratuit, sans compter les incidences sur le personnel.

#### • SANTÉ

**Louis-Marie Paulin**, président du CoDep du Cher, signale que le questionnaire « Santé » qui a été affiché n'est pas le bon.

**Patrice Delga**, médecin fédéral, indique que le questionnaire qui a été affiché est le questionnaire commun des fédérations. Chaque fédération a ensuite établi son propre questionnaire. Celui-ci sera envoyé aux CoDep et aux CoReg, et sera accessible sur le site.

**Martine Cano** précise qu'il devrait être accessible sur le site Intranet vers la mi-décembre.

**Une participante**, elle-même médecin, indique que la suppression de la visite chez le médecin et du certificat médical d'absence de contre-indication est une erreur. Les licenciés vont répondre non à toutes questions pour ne pas aller voir leur médecin.

**Patrice Delga** répond que c'est un faux débat. Au contraire, le questionnaire apportera une sensibilisation plus grande.

**Martine Cano** ajoute qu'il y a une confusion. On ne supprime pas le certificat médical. On supprime l'obligation de présenter le certificat médical.

**Patrice Delga** prend l'exemple de la sécurité : le respect du Code de la route est une contrainte. Par contre, le port du casque n'est pas une obligation. Et les licenciés le portent. C'est par la responsabilisation et la sensibilisation que cela a été obtenu.

**Henri Dusseau** félicite le médecin fédéral pour sa présentation. Il demande le verbatim de cette présentation pour expliquer aux licenciés du club.

**Patrice Delga** répond que l'essentiel de sa présentation figure dans la revue Cyclotourisme de septembre.

## • ASSURANCES

**Henri Bosc** s'interroge sur la prise en compte des randonneuses artisanales souvent très anciennes, exclues à cause du coefficient de vétusté, mais qui pourraient faire l'objet, après expertise, d'une assurance objet de collection.

**Céline Gomis** confirme que, sans expertise, il n'y a pas de couverture possible par les assurances.

**Yves Lenoël**, président du CoDep d'Ille-et-Vilaine, demande s'il ne serait pas envisageable de modifier le Code des assurances, pour un montant forfaitaire pour une pratique du sport.

**Nicolas Éduin** répond que c'est le Code du sport qu'il faudrait modifier. La responsabilité civile couvre la pratique du sport dans le cadre du foyer, mais pas en club. Il n'y a pas de raison de modifier.

René Le Loc'h, président du CoDep du Finistère, intervient sur l'assurance « chapeau ». Il précise que lors de manifestations, un panel de bénévoles en dehors du club et qui n'appartiennent pas forcément à une structure interviennent. Quid en matière d'assurance ?

**Céline Gomis** indique que les bénévoles sont couverts par le contrat fédéral. Le contrat « chapeau » porte sur les pratiquants. En matière d'assurance, ce sont toujours toutes les assurances qui sont appelées à intervenir.

**Christophe Gauthier**, du CoReg Île-de-France, intervient sur les frais de gestion du contrat auto-bénévole, de l'ordre de 40 %.

**Philippe Garrigues** précise que ces frais relèvent souvent des intermédiaires par rapport à l'assureur. Ils étaient de 30 % il y a trente ans.

## • SUJETS DIVERS

**Un participant** évoque le mécénat de compétence. Il a terminé sa carrière ainsi, et cela se pratique dans toute la France.

**Claude-Hélène Yvard-Guermonprez** précise que toutes les entreprises ne le pratiquent pas, principalement les toutes petites entreprises.

## • CENTENAIRE DE LA FÉDÉRATION ET HISTOIRE

**Henri Bosc** signale que pour le centenaire de la Fédération il avait été publié quatre livres : « Du soleil dans mes rayons » de Pierre Roques, « En tournant les manivelles » de Michel Haupais, « Cinquante ans de tourisme à bicyclette » de Paul Curtet et « Quatre jambes pour deux yeux » de Gaston Maraval. Il nous incite à aller les voir et à les commander au stand fédéral.

**Michel Fontayne**, président du CoDep de Haute-Garonne, rappelle qu'il y a cent ans le vélo était le moyen de transport le plus utilisé. Parmi ces usagers, il y avait des cyclistes qui faisaient des randonnées. Cela a débouché sur la FFCT. Puis il y a eu un essor du vélo. Vers 1970, beaucoup de monde est venu au vélo. Les « cyclotouristes » sont devenus minoritaires au sein de la Fédération. Aujourd'hui, on constate une diminution continue de nos effectifs, une évolution du comportement, un bénévolat en baisse. Mais les cyclotouristes sont toujours actifs et abonnés à la revue *Cyclotourisme*. La Fédération est peu connue dans le grand public. La fréquentation des manifestations – Semaine fédérale, Cyclomontagnardes – est en baisse. Les jeunes ne seront jamais très nombreux, car ils préfèrent les sports d'équipe. « La Fédération va-t-elle évoluer et s'ouvrir à l'ensemble des licenciés ? »

**Claude-Hélène Yvard-Guermonprez** répond que le constat est fait par beaucoup de clubs. Le comité directeur fédéral s'adresse à toutes les pratiques. Le voyage à vélo revient à la mode. « Quand je cherche une activité, je constate qu'il n'y a plus d'activité le week-end. Les voyages sont organisés en juin ou en septembre. Réfléchissez-y. » Les clubs ont évolué, il y a des notions de transmissions qui se perdent, des difficultés à trouver une activité pendant les vacances... mais il reste des raisons d'espérer.

**Jean-Claude Marie** ajoute qu'il a fait le même constat à la fédération de randonnée pédestre.

## • COMMUNICATION

**Henri Bosc** tient à dénoncer la diffusion de « FFvélo » qui, non seulement n'a pas amené de nouveaux adhérents, mais a créé une confusion nuisible à la spécificité du cyclotourisme beaucoup mieux identifié par le sigle FFCT. On a une délégation de l'État non pour le vélo sous toutes ses formes mais exclusivement pour le cyclotourisme.

**Martine Cano** indique qu'il faut faire la différence entre un nom statutaire, à savoir « Fédération française de cyclotourisme », et « FFvélo » qui est une marque.

**Yves Lenoël**, président du CoDep d'Ille-et-Vilaine, aborde le sujet de la diffusion par voie de presse de la revue Cyclotourisme, une revue de très grande qualité et diversité, et ce pour s'ouvrir au-delà de notre monde.

**Martine Cano** précise que le droit de presse (fiscal, réglementaire) n'est pas le même que celui dont nous bénéficions. Grâce aux différents sites tout le monde peut au moins consulter quelques pages. Les Écoles française de vélo reçoivent plusieurs exemplaires, et il est possible d'en faire bénéficier les bibliothèques, les salles d'attente des médecins, des kinés... C'est une façon de la faire connaître. Enfin, il faut savoir que 60 à 70 % des revues en kiosque finissent au pilon.

**Gilles Lavandier** signale qu'il a trouvé très bien la présentation de la commission Communication. Il sollicite une formation WordPress auprès de la commission nationale, en présentiel, en région ou à Paris. « Seuls, on n'est pas capables. »

**Yves Bigel** indique comprendre le problème et le besoin. Il entrevoit deux solutions : déplacement sur place, ou appel à un prestataire dans le cadre d'une convention. La solution retenue pourra être proposée à d'autres demandeurs éventuels.

Suite à une interpellation sur l'hébergement des sites des clubs, il indique que cela va être arrêté car ce n'est plus sécurisé.

**Philippe Henry**, membre de l'équipe de rédaction de la revue Cyclotourisme, intervient sur le choix du photographe professionnel qui illustre souvent la une de couverture ou le cliché pleine page « Partagez vos sorties vélo : #faites du vélo ». « On a l'impression de voir toujours les mêmes têtes. » Il indique aussi qu'il doit bien exister des photographes professionnels dans notre Fédération.

Il indique qu'il a trouvé très intéressant le plan de Communication. Il pense qu'il faudrait plus développer les réseaux sociaux et faire appel à des « influenceurs » chez nous – les détecter –, voire créer un groupe.

**Bertrand Houillon** confirme que nous avons un cruel besoin de photos pour la revue Cyclotourisme et pour les documents, et que c'est une vraie difficulté. Le service Communication a fait appel à plusieurs professionnels, en particulier pour la communication vers le grand public. Deuxième problématique : au bout de quelques années – 4 à 5 ans –, il faut changer de style. Concernant les professionnels en interne Fédération, il reconnaît ne pas avoir l'information.

**Yves Bigel** ajoute que le problème des photos de qualité existe aussi pour Cyclotourisme.mag (trop souvent des cyclos en train de manger !).

Concernant les influenceurs, **Bertrand Houillon** indique qu'il est preneur des contacts en interne. Enfin, un travail est en cours et une proposition va être faite au comité directeur fédéral pour un essai avec des professionnels.

**Claude-Hélène Yvard-Guermonprez** invite à ne pas prendre de photos sur Internet en raison des risques liés en particulier aux droits d'auteur. Elle invite à le faire savoir dans les clubs. « Ne publiez pas de photos dont vous n'êtes pas l'auteur. »

#### • VÉLO ET TRAIN

**Philippe Henry**, président du club de l'AS Rilly-la-Montagne, indique que voyager avec son vélo dans les TER est devenu compliqué, entre autres dans le Grand Est. La SNCF veut éviter que les gens prennent le train avec leur vélo. « Notre usage, on n'en parle plus. » Existe-t-il des actions de lobbying contre cette situation.

**Martine Cano** indique que le collectif « Train + Vélo » est déjà intervenu. La SNCF n'a pas bien pris conscience que le cyclotouriste garde son vélo.

#### • VTT

Le samedi, **Nicolas Thibert**, du CoDep des Yvelines, s'étonne que jusqu'à présent on n'ait pas entendu parler de VTT.

**Martine Cano** indique que le sujet sera traité demain dimanche.

## • " ENSEMBLE À VÉLO "

Le samedi, **Philippe Rouanet**, des Cyclotouristes roannais, s'étonne qu'il n'y ait pas de stand « Ensemble à vélo ».

**Martine Cano** indique que le sujet sera traité demain dimanche.

## • EFFECTIFS

**Hervé Retière**, secrétaire du club des Cent cols, rappelle que ce matin des « slides » ont montré le décrochement du nombre des licenciés depuis 2015. Qu'en est-il dans chaque CoReg ? Y a-t-il des CoReg en augmentation ?

Pour l'Assemblée générale, ce sont les présidents de clubs qui votent. La pondération en fonction du nombre de licenciés est définie dans le Règlement intérieur. Selon lui, cette pondération mériterait d'être revue.

Concernant « Mai à vélo à Paris », ce sont surtout les fabricants qui ont eu la parole. Il déplore que la Fédération n'ait pas eu son mot à dire.

**Bertrand Houillon**, en charge de la communication au siège, répond qu'il s'agissait d'un salon privé – gratuit – organisé par un collectif d'associations, dont la Fédération. Cette première année était plutôt « fouillis ». Nous sommes en discussion avec les organisateurs pour l'avenir.

**Martine Cano** ajoute que pour « Mai à vélo », chaque club peut organiser comme il l'entend. Enfin, ce n'est pas la meilleure solution que de laisser la place vide.

Concernant les statistiques par CoReg, **Dominique Lamouller** précise que ces données sont disponibles sur le site et sont publiées dans le Bulletin fédéral. Il n'est pas certain qu'il y ait beaucoup de CoReg en augmentation. Ils sont même très rares. On a commencé à perdre des clubs à partir de 2010. Nous avons compté jusqu'à 3 150 clubs, pour arriver aujourd'hui à environ 2 800 (-10 %).

Concernant la proportionnalité des votes par les clubs, cela s'est toujours fait. Nous n'avons pas retenu l'option « un vote par adhérent » pour des raisons financières. Modifier la proportionnalité ne changerait pas beaucoup les résultats.

**Jacques Chailloux**, président du CoReg des Pays de la Loire, revient sur la baisse des effectifs. Lors du retour d'expérience pour la Semaine fédérale de Château-Gontier, a été évoquée l'ouverture aux non licenciés. Une communication plus large ne devrait-elle pas être faite sur ce sujet ?

**Dominique Lamouller** indique que la formule a été testée lors des Semaines fédérales à Loudéac et à Pont-à-Mousson via les cartes Découvertes. Il espère que cela marchera très bien à Roanne. Il faudrait aussi élargir cette ouverture à d'autres manifestations, en particulier VTT. Ceci dit, à Loudéac, sur les 397 cartes Découvertes délivrées, seulement trois ont été suivies d'une prise de licence. Mais c'est à mesurer à plus long terme.

**Martine Cano** ajoute qu'environ soixante cartes Découvertes ont été renouvelées, mais n'ont pas été transformées en licences. On ne peut pas généraliser à toutes les manifestations. Attention aussi, la Semaine fédérale bénéficie d'un avantage fiscal car elle est réservée aux adhérents.

**Serge Genest**, du CoDep du Cher, fait état d'une manifestation ouverte à tous, avec explication de ce qu'est le cyclotourisme, qui s'est traduite par cinq nouveaux licenciés.

L'abandon des trois types de licences (balade, rando, sportive) – dont la cyclo-balade que certains choisissaient pour ne pas avoir à prendre rendez-vous chez le médecin – va dans le bon sens.

**Bernard Henry**, président du CoDep des Hautes-Alpes, indique que tous les membres du comité directeur sont abonnés à la revue Cyclotourisme. Pour les activités du samedi et du dimanche, un groupe WhatsApp existe, et le club de Gap a augmenté ses effectifs de 10 % depuis deux ans.

## ANNEXE 2 - BILAN 2023 ET PERSPECTIVES 2024

**Isabelle Gautheron**, Directrice technique nationale, rappelle que la Fédération compte trois cadres techniques : Jean Savarino, Nicolas Dubois et elle-même.

La Direction technique nationale, qui repose sur des textes qui remontent au général de Gaulle, est là pour servir le projet fédéral. À noter à ce propos que « Équipe technique nationale » est un terme qui n'existe pas.

### Son rôle

- 1- Veiller à la cohérence du projet fédéral avec les politiques prioritaires de l'État.
- 2- Conseil – Expertise et accompagnement.
- 3- Relation avec les institutions.
- 4- Veiller à la cohérence du dispositif de formation.

### Ses missions

- 1- Projet de développement fédéral.
- 2- Stratégie nationale et contrat de Délégation.
- 3- Contrat de développement (ANS).
- 4- Réglementation (État et discipline).
- 5- Coordination de la formation.
- 6- Coordination des actions de prévention du dopage, des discriminations et des violences.
- 7- La sécurité.
- 8- Les publics prioritaires.
- 9- Développement des territoires.

À noter que les femmes sont un « public prioritaire » avec ou sans VAE !

### Subventions ANS

Elle fait le bilan de campagne 2023 quant aux subventions ANS (Agence nationale du sport). 140 dossiers éligibles – 21 dossiers non éligibles (un pour pièces administratives non conformes, 18 pour projets non conformes, deux pour montant demandé inférieur au seuil minimal de la demande). À noter qu'une vingtaine de dossiers ont pu être rattrapés. La même somme est espérée pour 2024. L'enveloppe correspondant aux 140 dossiers éligibles se chiffre à 336 700 €, ainsi répartis par :

- Clubs : 175 700 € (52 %) - 88 clubs.
- CoDep : 104 150 € (31 %) - 40 CoDep.
- CoReg : 56 850 € (17 %) - 12 CoReg.

Si les clubs sont les parents pauvres de la dotation aux structures, l'État assure par contre une belle compensation.

La répartition par dispositif s'établit ainsi :

- développement de la pratique : 300 530 € (89 %) ;
- promotion du Sport-Santé : 17 310 € (5 %) ;
- développement de l'éthique et de la citoyenneté : 18 860 € (6 %).

À noter seulement deux actions de lutte contre la discrimination.

### Savoir rouler à vélo (SRAV)

Le dispositif ne concerne pas les adultes, mais uniquement les enfants. Depuis avril 2019, 27 508 attestations ont été délivrées par la Fédération (370 070 par toutes les structures), dont 1 168 en 2023 (168 732 par toutes les structures). La carte de France montre beaucoup de noir (aucune action). « N'oubliez pas de déclarer vos actions. » La Fédération se classe en troisième position, derrière l'USEP et la FFC.

### Les jeunes

Elle remercie les deux co-présidents, **Pascal Landais** et **Christophe Dufour**, et les délégués régionaux Jeunes.

- Concours national d'éducation routière à Rambouillet : 45 jeunes.
- Critérium des jeunes VTT Rambouillet : 92 (86 en 2022).
- Critérium des jeunes route Rambouillet 42 (32 en 2022).

- Semaines régionales : 9 séjours CoReg, 500 participants.
  - Paris-Brest-Paris des jeunes : 10 CoReg – 35 jeunes.
  - Challenge des Écoles françaises de vélo (EFV) : 270 EFV.
  - Concours européen d'éducation routière (CEER) 2023 : Bar (Monténégro) - 5<sup>e</sup>.
- À noter le bon résultat obtenu au CEER.

Sept personnes, dont cinq de la Fédération, ont obtenu le Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Animateur mobilité à vélo (promotion « Vélocio) ». Elle remercie les commissions Sport-Santé et Sécurité. La Direction technique nationale est aussi intervenue dans les Activités du cyclisme et les Activités pour tous (APT).

### Autres dossiers prioritaires

- Le sport inclusif : le sport à l'école, le Sport-Santé, faciliter l'accès au sport.
- Le contrôle de l'honorabilité.
- Les relations institutionnelles : ONF – Préfectures – État – CNOSE.
- Les relations avec les autres fédérations.

### Les actions 2024

Les priorités : le SRAV, l'accompagnement des structures, l'accueil des nouveaux pratiquants, la santé par le vélo, les événements, la formation, le centre national de formation du vélo (CNFV). À noter les recommandations de l'État : deux heures de sport par jour au collège, 30 minutes d'activité physique à l'école primaire, des éléments à intégrer au SRAV. Bouger 30 minutes par jour, grande cause nationale.

Une vidéo présente le CEER 2024 à Paris, à la halle Georges Carpentier. Elle remercie **Micheline et Roland Bouat, Philippe Greff**, tous les élus de la Fédération et des structures, le personnel fédéral, les cadres techniques.  
« Bonne continuité dans cette assemblée générale. »

## ANNEXE 3 - LES ASSURANCES FÉDÉRALES

**Nicolas Eduin**, président de la commission Assurances fédérales, indique que la commission est allée à la rencontre des comités et des clubs en organisant des journées formation, parfois avec la commission Sécurité (sept rencontres entre le 15 octobre 2022 et le 25 mars 2023). « *Le meilleur moyen d'être en règle, c'est la licence.* »

Lors des sessions d'information sur l'assurance fédérale, divers sujets sont abordés, parmi lesquels :

- les obligations d'assurance des clubs ;
- la notice d'information et son coupon détachable ;
- l'assurance fédérale et ses différentes options ;
- l'intérêt d'être bien couvert et notamment l'importance de la formule Grand-Braquet ;
- le sinistre et sa déclaration ;
- nouveau sujet : les séjours ;
- nouveau sujet : les VAE et l'installation d'un kit VAE.

### Communication et informations sur les problématiques d'assurances

- Campagnes de rappel auprès des comités départementaux concernant l'option A (accueil des débutants) et l'option B (manifestations inscrites au calendrier).
- Réponses apportées à de nombreux courriels pour des questions d'assurances ou des dossiers sinistres.
- Participation aux travaux pour la suppression du CACI (Certificat médical d'absence de contre-indication) et passage à la « licence unique ».

### Réglementation pour l'installation d'un kit électrique sur un vélo classique.

Vous pouvez électrifier votre vélo et circuler sur la voie publique à condition que :

- sa puissance maximale soit de 250 w ;
- sa vitesse maximale soit de 25 km/h.
- L'assistance ne se déclenche qu'au pédalage et se coupe à l'arrêt du pédalage. Il est cependant autorisé de mettre en place une assistance au démarrage sans avoir recours au pédalage mais elle ne doit pas excéder 6 km/h. Dans ces conditions, il est inutile de l'immatriculer. Avec cette position, les pouvoirs publics prennent parti pour autoriser l'utilisation d'un kit électrique sur voie publique lorsqu'il respecte la norme EN 15194 sans avoir besoin d'homologuer l'installation. Si l'une des trois conditions n'est pas respectée, il faudra vous assurer, mais aussi immatriculer le vélo afin de pouvoir rouler sur voie publique.

Il remercie le cabinet Amplitude Assurances, les collaborateurs, les comités départementaux qui lui ont fait appel, Lydia Blondeau, en charge du domaine au siège.

**Céline Gomis**, du cabinet Amplitude Assurances, accompagnée de **Philippe Garrigues**, indique qu'il lui est très agréable de travailler avec Nicolas Édun.

### Rappel du contrat fédéral et de ses options

- Mini braquet (20 €) : Responsabilité civile, Défense pénale et recours suite à accident.
- Petit braquet (22 €) : Accidents corporels, Assistance et Dommages au casque et cardio-fréquence mètre en plus.
- Grand braquet (72 €) : Dommages au vélo - Dommages aux équipements vestimentaires et GPS en plus.

Les options offertes aux licenciés : Indemnités journalières 30 € - Complément Décès/Invalidité 25 € - Doublement 50 €.

Les options « Vélo licenciés » : Vol du vélo en complément du GB 20 € - Dommages au vélo au-delà du GB 2,5 %\* - Vol et dommages au vélo au-delà du GB 5 %\*

### Les résultats techniques 2022

- Nombre de déclarations d'accidents au 31 octobre 2023 : 2 001 (2 299 en 2022, 2 206 en 2021).
- Charge sinistre en 2022 (hors assistance) : 2 040 451 € (1 498 405 € en 2021). À noter une augmentation importante de + 600 000 €.
- Cotisation HT en 2022 : 2 472 904 € (2 146 168 €).
- Rapport sinistre à cotisation en 2022 : 0.83 (0.70 en 2021). Un ratio rentable pour l'assureur serait de 0.55.

(\*de la valeur du vélo suivant l'ancienneté).

## Les contrats proposés aux clubs et comités

### 1. L'assurance des vélos appartenant aux structures.

Possibilité d'assurer les vélos appartenant à votre structure (hors transport) : en dommage seul, ou en dommage + vol.

Tarification à la valeur en fonction de l'âge du vélo : garantie dommage seule = 2,5 %, garantie dommage + vol = 5 %.

*Exemple : un parc de vélos d'une valeur 10 000 € (ancienneté 1 à 2 ans). Cotisation : 230 € TTC /an en dommage, 460 € TTC/ an en dommage + vol.*

### 2. L'assurance des remorques et des vélos transportés.

Possibilité d'assurer vos remorques, spécialement adaptées au transport des vélos, et les vélos qui s'y trouvent chargés, en cours de route. Assurance de l'ensemble roulant en dommage en cas d'accident de la circulation (à l'exclusion du vol). Ce contrat ne couvre pas la Responsabilité civile circulation. Tarification à la valeur de l'ensemble roulant.

### 3. L'assurance des locaux.

Pour assurer les locaux que vous occupez de façon permanente pour vos activités administratives.

Elle indique les montants des cotisations et le capital assuré en fonction des superficies.

Les garanties : incendie et risques associés, catastrophes naturelles, dégâts des eaux, bris de glaces, dommages électriques, vol et vandalisme par effraction.

### 4. L'auto-bénévole.

- Réservé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, hors remorque et deux roues. 200 € TTC par an pour dix véhicules sans désignation.

Objet du contrat : garantir les véhicules personnels des bénévoles et membres du club lorsqu'ils sont utilisés pour se rendre :

- à des manifestations et sorties de la Fédération (y compris lors du fléchage de parcours) ;
- à des séjours organisés par le club ;
- à des réunions ou assemblées générales.

Intervention en complément ou à défaut de garanties de l'assurance personnelle hors assurance obligatoire légale. Plafond de garantie : 15 250 €.

- Réservé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, hors remorque et deux roues. 50 € par véhicule désigné.

Objet du contrat : garantir les véhicules personnels nommément désignés lorsqu'ils sont utilisés en tant que représentant de ces instances.

Possibilité d'assurer un véhicule loué ou mis à disposition par convention dans le cadre de l'organisation de manifestation (nous contacter). Intervention en complément ou à défaut de garanties de l'assurance personnelle hors assurance obligatoire légale. Plafond de garantie : 15 250 €.

### 5. La protection juridique.

Possibilité pour les clubs et les comités de souscrire un contrat de protection juridique :

- pour des informations juridiques en prévention de tout litige ;
- pour tout litige relevant de votre activité et notamment :
  - relatif à la gestion et à l'exercice de vos activités statutaires, administratives, sportives ou connexes ;
  - vous opposant à l'un de vos salariés dans le cadre d'un conflit individuel au travail ;
  - vous opposant à l'administration.

Seuil d'intervention : 450 €. Franchise : néant. Plafond de prise en charge : 20 000 € par litige. Plafond d'expertise : 6 000 € par litige.

### 6. Le contrat « Chapeau ».

Il s'adresse aux clubs organisateurs de sorties cyclotouristes, lors desquelles participent :

- des licenciés appartenant à une autre fédération. ;
- des personnes appartenant à un club omnisport. Cette assurance intervient pour les sorties n'entrant pas dans le cadre des options A, B et B+.

Tarif : 130 € TTC à la souscription. Montant de garantie : 10 000 000 € par sinistre.

La garantie RC accordée s'exerce à défaut ou en cas d'insuffisance de garantie du contrat Responsabilité civile soit de la Fédération autre que la Fédération soit du club omnisport.

**Les outils : le guide Assurances club et le guide Assurance licencié.**

Pour plus d'informations :

- le site de la fédération [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr) Activités fédérales / Les Assurances (pour les clubs) Randonner à vélo / Les avantages de la licence (pour les licenciés) ;
- notre site [www.cabinet-Gomis-Garrigues.fr](http://www.cabinet-Gomis-Garrigues.fr) Espace Fédération française de cyclotourisme.

## ANNEXE 4 - SYNTHÈSE DES TABLES RONDES

### Table ronde 1- Le tourisme à vélo

#### Animateurs

- Christian PROPONET, membre du comité directeur, président de la commission Relation avec les structures,
- Bertrand HOUILLON, directeur de la communication.

#### Rapporteur

- François MANENT, membre du comité directeur, président de la commission Tourisme, Territoires Vélos et Cyclomontagnardes,

#### Intervenants extérieurs

- Guillaume GOUFFIER VALENTE, Député de la 6<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne, auteur d'un rapport sur la filière vélo en France confié par le premier ministre Jean Castex.
- Jean-Claude MARIE, vice-président de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.
- Camille THOMÉ, directrice de Vélo & Territoires. (En visioconférence).

La France est la première destination touristique avec 79,4 millions de touristes en 2022, ce qui représente 8 % du PIB.

L'objectif du gouvernement est de devenir, d'ici 2030, la première nation « Destination tourisme à vélo ».

Bertrand HOUILLON donne des chiffres sur le touriste à vélo, ce dernier n'est pas forcément licencié à une fédération. Il dépense en moyenne 68 € par jour, alors que les touristes étrangers à vélo dépensent presque le double. 20% des touristes à vélo viennent de l'étranger.

La Fédération, avec « Vелоenfrance », propose plus de 4 000 circuits, mais peu de circuits très faciles (520) ou faciles (1 312), donc peu ouverts aux touristes peu expérimentés ou néo-pédalants.

Via les labels de la Fédération, le territoire français est maillé de 54 Territoires Vélos, 85 bases VTT et 3 bases Gravel.

La Fédération propose des séjours (49) qui sont peu accessibles aux débutants et réservés aux licenciés et n'a pas d'offre actuellement de séjours « Famille ».

#### Intervention du député :

- sur la structuration nécessaire entre les différents territoires et les divers acteurs autour des Voies vertes et/ou des Vélo route ;
- il insiste sur le partage d'informations avec les différents acteurs du tourisme pour attirer plus de touristes à vélo ;
- des grands itinéraires traversent notre pays, mais ne sont pas toujours mis en valeur.

Il est évoqué un balisage commun et une cotation commune des circuits, comme dans la randonnée pédestre et le ski, entre tous les acteurs.

Le sujet de la responsabilité juridique et pénale est abordé, dès lors qu'une structure met en ligne ou balise des itinéraires et incite à les utiliser. Ce sujet sera traité plus particulièrement au-delà de l'assemblée générale avec le député et la DTN.

Les communes, communautés de communes et d'agglomérations sont prenantes des labels touristiques, à la Fédération de vendre les nôtres et d'apporter notre expertise en la matière.

La Fédération, à travers ses clubs, CoDep, CoReg, a un rôle important dans la réussite de l'objectif national et ceci pourrait contribuer à augmenter les effectifs à moyen terme.

Plusieurs sujets n'ont pu être abordés et nous aurons à y revenir :

- bénévolat versus professionnels ;
- coordination des sports nature ;
- emport des vélos dans les trains (un collectif multi-fédération particulièrement dynamique s'est créé)...

**Christian Proponet** tient à souligner tout ce qu'a fait **Jacky Brosseau**, auquel il associe son épouse **Danielle Brosseau**, en matière de « Tourisme à vélo ». Il le remercie, ainsi que l'équipe, pour tout cela et pour la passation de pouvoir qu'il a engagée.

### Table ronde 2- La sécurité des cyclistes

## Table ronde 2- La sécurité des cyclistes

### Animateurs

- Yves Bigel, membre du comité directeur, président de la commission Communication ,
- Denis Vitte, membre du comité directeur, président de la commissions Sécurité et groupe de travail Technique et VAE.

### Transcripteur

- Aurore Vitte.

### Intervenants extérieurs

- Pierre HÉMON (AF3V)
- Teodoro BARTUCCIO (« Mon vélo est une vie »),

### Absents excusés

- Franck CERVONI, coordinateur Sécurité routière départementale de l'Aube est absent excusé (malade).

Cette thématique pose question au moment où les incidents et agressions volontaires se multiplient vis-à-vis des cyclistes, toutes pratiques confondues. Quelles actions envisager ? Quelles actions à mener pour assurer la sécurité au sein de nos organisations et à l'extérieur ?

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 1<sup>er</sup> décembre 2023, il y a eu un accroissement de + 6 % de déclarations d'accidents (10 avec poids lourds, 10 avec motos, 9 avec délits de fuite, une majorité avec des voitures). 14 cyclistes sont décédés.

### Principales questions abordées.

**Q1.** Interdire les véhicules motorisés sur certaines voies (vélorues).

À noter que le département de la Manche a déclassé une route départementale pour en faire une Voie verte... qui n'est pas une vraie Voie verte.

**Q2.** Des incohérences.

Les Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM – trottinettes électriques, gyropodes...) sont assimilés à des vélos dans le Code de la route, mais à des véhicules à moteur dans le Code de la rue. Certaines villes (Agen, Lille, Nice l'été) ont interdit l'accès aux vélos sur certains secteurs.

**Q3.** Les cyclistes ne sont pas aimés dans la presse.

C'est oublier que, nous, à la Fédération, on forme et on rappelle les règles. 60 % des accidents ont lieu hors agglomération.

**Q4.** L'apprentissage du vélo dans le Code de la route.

SAS cyclables mal connus. Création de panneaux spécifiques dans chaque département !

### Quelques demandes formulées

- Autorisation du franchissement de la ligne continue pour doubler un cycliste (Cf. Espagne).
- Interdiction de doubler des cyclistes dans certains endroits.
- Création d'une commission qui donnerait un avis sur la création ou la modification de la chaussée (avec toutes les personnes concernées, pour un avis consultatif).

## ANNEXE 5 - RÉSULTAT DES VOTES (DÉTAIL)

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE – VOTE DES RAPPORTS

|                             | Nombre de votants | Nombre de voix |
|-----------------------------|-------------------|----------------|
| Nombre d'électeurs inscrits | 2 704             | 8 870          |
| Nombre d'émargements        | 1 597             | 5 775          |
| Nombre d'enveloppes de vote | -                 | 5 775          |
| Taux de participation       | <b>59,06 %</b>    | <b>65,10 %</b> |

|                                                                                 |        | Nombre de voix |         |               |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------|---------|---------------|
|                                                                                 |        | Nombre         | % total | % hors blancs |
| Approbation du rapport moral                                                    | POUR   | 5 497          | 95,19 % | 98,07 %       |
|                                                                                 | CONTRE | 108            | 1,87 %  | 1,93 %        |
|                                                                                 | BLANC  | 170            | 2,94 %  | -             |
| Approbation du rapport d'activités                                              | POUR   | 5 519          | 95,57 % | 98,38 %       |
|                                                                                 | CONTRE | 91             | 1,57 %  | 1,62 %        |
|                                                                                 | BLANC  | 165            | 2,86 %  | -             |
| Approbation du rapport financier<br>1 <sup>er</sup> juillet 2022 - 30 juin 2023 | POUR   | 5 412          | 93,71 % | 97,76 %       |
|                                                                                 | CONTRE | 124            | 2,15 %  | 2,24 %        |
|                                                                                 | BLANC  | 239            | 4,14 %  | -             |
| Approbation du projet de budget<br>1 <sup>er</sup> juillet 2024 - 30 juin 2025  | POUR   | 5 632          | 92,85 % | 97,38 %       |
|                                                                                 | CONTRE | 144            | 2,49 %  | 2,62 %        |
|                                                                                 | BLANC  | 269            | 4,66 %  | -             |

**Le scrutin s'est déroulé du 16/11/2023 à 9 h au 9/12/2023 à 10 h.**

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE – VOTE DES RÉSOLUTIONS

|                             | Nombre de votants | Nombre de voix |
|-----------------------------|-------------------|----------------|
| Nombre d'électeurs inscrits | 2 704             | 8 870          |
| Nombre d'émargements        | 1 535             | 5 773          |
| Nombre d'enveloppes de vote | -                 | 5 773          |
| Taux de participation       | <b>56,76 %</b>    | <b>62,82 %</b> |

En vertu de l'article 38 des statuts, le quorum est fixé à 50 % des clubs représentant 50 % des voix soit 1 352 clubs et 4 435 voix. Les conditions de quorum sont donc remplies, l'Assemblée générale extraordinaire est validée.

|                                                                                                                                                                        |        | Nombre | % total | % hors blancs |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|---------|---------------|
| <b>1</b> - Approuvez-vous les propositions de modifications des statuts fédéraux ?                                                                                     | POUR   | 5 145  | 92,32 % | 97,93 %       |
|                                                                                                                                                                        | CONTRE | 109    | 1,96 %  | 2,07 %        |
|                                                                                                                                                                        | BLANC  | 319    | 5,72 %  | -             |
| <b>2</b> - Approuvez-vous les propositions de modifications portant sur : le Règlement intérieur, la Charte des organisations, la Charte d'éthique et de déontologie ? | POUR   | 5 115  | 91,78 % | 97,32 %       |
|                                                                                                                                                                        | CONTRE | 141    | 2,53 %  | 2,68 %        |
|                                                                                                                                                                        | BLANC  | 317    | 5,69 %  | -             |

**Le scrutin s'est déroulé du 16/11/2023 à 9 h au 9/12/2023 à 10 h.**

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE ÉLECTION DES DEUX CENSEURS AUX COMPTES

|                                          | Nombre de votants | Nombre de voix |
|------------------------------------------|-------------------|----------------|
| Nombre de sièges à pourvoir              | 2                 | 2              |
| Nombre d'électeurs inscrits              | 2 704             | 8 870          |
| Nombre d'émargements                     | 1 531             | 5 558          |
| Nombre d'enveloppes de vote              | -                 | 5 558          |
| Taux de participation                    | <b>56,61 %</b>    | <b>62,66 %</b> |
| Nombre de votes blancs                   | -                 | 176            |
| Nombre de suffrages valablement exprimés | -                 | 5 382          |

|                  | Nombre de voix |         | Résultat |
|------------------|----------------|---------|----------|
| Fabien LOIRE     | 5 183          | 96,30 % | Élu      |
| Christian CRÉPIN | 4 472          | 83,09 % | Élu      |

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

**Le scrutin s'est déroulé du 16/11/2023 à 9 h au 9/12/2023 à 10 h .**

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE ÉLECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

|                                          | Nombre de votants | Nombre de voix |
|------------------------------------------|-------------------|----------------|
| Nombre de sièges à pourvoir              | 1                 | 2              |
| Nombre d'électeurs inscrits              | 2 704             | 8 870          |
| Nombre d'émargements                     | 1 531             | 5 557          |
| Nombre d'enveloppes de vote              | -                 | 5 557          |
| Taux de participation                    | <b>56,61 %</b>    | <b>62,64 %</b> |
| Nombre de votes blancs                   | -                 | 430            |
| Nombre de suffrages valablement exprimés | -                 | 5 217          |

Le siège vacant est attribué et l'élection est finalisée.

**Le scrutin s'est déroulé du 16/11/2023 à 9 h au 9/12/2023 à 10 h .**

## ANNEXE 6 - CHALLENGE DE FRANCE - SOUVENIR JEAN-PIERRE GUILLOT

En l'absence de **Jean-Marie Rogez**, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », les lauréats nationaux du Challenge de France 2023 dans chaque catégorie sont présentés par **Ghislaine Charton**, présidente de la commission Grandes manifestations. Les lauréats régionaux ont été prévenus par courrier.

### Résultats 2023 – Catégorie de 3 à 35 adhérents

| 1 | CLUB  | NOM DU CLUB                         | NOMBRE DE LICENCIÉS | TOTAL POINTS | TOTAL FINAL  | COREG                 |
|---|-------|-------------------------------------|---------------------|--------------|--------------|-----------------------|
| 2 | 00728 | CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS        | 3                   | <b>208</b>   | <b>69,33</b> | Normandie             |
| 3 | 00634 | AMICALE CYCLO CAENNAISE             | 4                   | <b>210</b>   | <b>52,5</b>  | Normandie             |
|   | 07659 | CYCLO RANDONNEURS DE LA POINTE DE C | 3                   | <b>135</b>   | <b>45</b>    | Centre - Val-de-Loire |
|   | 01886 | AS BANQUE DE FRANCE                 | 17                  | 580          | <b>34,12</b> | Île-de-France         |
|   | 06922 | CONFRÉRIE DES BREVETS DE FRANCE ET  | 5                   | 158          | <b>31,6</b>  | Normandie             |

### Résultats 2023 – Catégorie de 36 à 75 adhérents

| 1 | CLUB  | NOM DU CLUB                       | NOMBRE DE LICENCIÉS | TOTAL POINTS | TOTAL FINAL  | COREG                 |
|---|-------|-----------------------------------|---------------------|--------------|--------------|-----------------------|
| 2 | 03956 | AMICALE PAUL BERT OUTREAU         | 40                  | <b>636</b>   | <b>15,90</b> | Hauts-de-France       |
| 3 | 08295 | SAINT-AVERTIN SPORT CYCLOTOURISME | 64                  | <b>923</b>   | <b>14,42</b> | Centre - Val-de-Loire |
|   | 02272 | BONDOUFLE AMICAL CLUB             | 42                  | <b>596</b>   | <b>14,19</b> | Île-de-France         |
|   | 00001 | GT ROUENNAIS                      | 45                  | 600          | <b>13,33</b> | Normandie             |
|   | 00020 | ORLÉANS CYCLOTOURISTE             | 70                  | 924          | <b>13,20</b> | Centre - Val-de-Loire |

### Résultats 2023 – Catégorie de 76 adhérents et plus

| 1 | CLUB  | NOM DU CLUB                          | NOMBRE DE LICENCIÉS | TOTAL POINTS | TOTAL FINAL  | COREG                  |
|---|-------|--------------------------------------|---------------------|--------------|--------------|------------------------|
| 2 | 02038 | MSD CHARTRES                         | 84                  | <b>1 152</b> | <b>13,71</b> | Centre - Val-de-Loire  |
| 3 | 01101 | CYCLO LOISIRS D'ÉVREUX               | 187                 | <b>2 485</b> | <b>13,29</b> | Normandie              |
|   | 03693 | A.L. TOUL CYCLOTOURISME ET VTT       | 99                  | <b>1 249</b> | <b>12,62</b> | Grand Est              |
|   | 00073 | CYCLOS DU VÉLO MONTAGNARD D'AURILLAC | 85                  | 1001         | <b>11,78</b> | Auvergne - Rhône-Alpes |
|   | 02452 | AVENIR SPORT CULT CHEVIGNY           | 93                  | 1055         | <b>11,34</b> | Centre - Val-de-Loire  |

36 lauréats régionaux, trois par comité régional de cyclotourisme et un dans chaque catégorie, ont été, ou seront récompensés, lors des Assemblées générales régionales.

### Données obtenues plus ou moins nombreuses

- L'ensemble des brevets de tourisme.
- Concentrations à label.
- Semaine fédérale internationale de cyclotourisme et Semaine européenne de cyclotourisme.
- Voyages itinérants.
- Séjours au Centre nature Quatre vents.
- Organisations nationales jeunes.
- Vertes Tout-Terrain à l'exception du Roc'h des monts d'Arrée.
- Brevets de distance avec les BRM de 2022 et les Diagonales.
- Paris-Brest-Paris y compris celui des jeunes.
- Formations.

### Données partielles obtenues

- Stabilité des données des Assemblées générales de comité départemental de cyclotourisme - 68 %  
31 comités départementaux n'ont pas répondu,
- Peu de données des Cyclomontagnardes, 2 sur 6.
- Progression des critères jeunes : 5 régionaux, 22 départementaux.

- Progression des Concours d'éducation routière.
- Baisse des journées et réunions sécurité, 9 en 2023.
- Peu de journées ou séjours féminins, 9 en 2023.
- Faible transmission des Randonnées permanentes, 54 dont 44 de 2022, avec une participation en baisse.

### **Les résultats 2023 sont dans la moyenne avec quelques points noirs**

- Les Assemblées générales des comités départementaux de cyclotourisme - Trop peu de données transmises malgré les relances.
- Les Cyclomontagnardes – 4 manifestations non transmises.
- Les abonnements à la revue, baisse de 5 %.
- Les activités jeunes régionales ou départementales.
- Les séjours féminins.
- L'absence des manifestations handi.
- Le manque de relance par les comités régionaux de cyclotourisme pour l'envoi des Randonnées permanentes.

### **Challenge de France 2024**

2024 approche... c'est toujours l'année des Jeunes à la Fédération, maintien des 10 points pour :

- les clubs avec une École française de vélo,
- l'ouverture d'une École française de vélo en 2024,
- les Critériums des jeunes cyclotouristes,
- le Concours d'éducation routière,
- les organisations nationales jeunes,
- le Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (BICF),
- les rencontres inter Écoles françaises de vélo.

### **Maintien du barème 2023 pour :**

- les abonnements à la revue *Cyclotourisme*,
- la finalisation des brevets de tourisme (BPF/BCN/des Parcs et Européen) et du BCMF doublement des points,
- la valorisation des : Voyages itinérants 10 points - Mer-Montagne 10 points - Diagonales 10 points - Cyclomontagnardes 5 points - Vertes Tout-Terrain 5 points.

### **" Ensemble à vélo "**

- 5 points pour les participants à la concentration.
- 10 points par participant à un Voyage itinérant.

### **Deux nouveaux Brevets**

- Retour du Brevet d'initiation au cyclo-camping, 5 points par participant.
- Brevet Longues distances – Dodécaudax, 5 points par chaque participant.

En préparant votre saison 2024, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de notre Fédération. N'oubliez pas les brevets de tourisme !

Félicitations aux clubs lauréats !

Merci... aux délégués, aux organisateurs, aux structures, qui homologuent et transmettent toutes ces données.

**Ghislaine Charton** indique que Jean-Marie Rogez passe la main en 2024. L'appel à candidature est lancé.

**Isabelle Gautheron** rebondit sur le Challenge de France dans le cadre de notre délégation. Avec les critériums et le CEER, ce challenge assoit notre position dans la délégation. C'est en quelque sorte le « Championnat de France des clubs ». C'est un élément à valoriser auprès de ministère. Elle cite à ce propos l'exemple révélateur de la Fédération française d'équitation qui a perdu sa délégation suite à une scission soldée par la création d'une autre association.

**Denis Vitel** précise que nous sommes actuellement la seule fédération qui ne soit pas répertoriée au niveau des préfectures.

**Isabelle Gautheron** indique que ce sera fait début janvier, ce qui leur permettra de demander un « avis conforme » pour les manifestations hors Fédération.

## ANNEXE 7 - DIVERSES PRÉSENTATIONS

### 7.1- COREG DE LA GUADELOUPE

**Philibert Mouëza**, président du CoReg de la Guadeloupe, accompagné de son vice-président, Joseph Corvo, se présente et présente le CoReg de la Guadeloupe nouvellement créé. Ancien champion cycliste, il a fait deux mandats en tant que président régional de la Fédération française de cyclisme. Il a découvert la Fédération française de cyclotourisme il y a deux ans. Ici, il a découvert l'esprit de famille, le plaisir, le développement du vélo. Neuf club sont actuellement affiliés. Le premier rendez-vous le week-end dernier a rassemblé 150 personnes. La population de la Guadeloupe adore le vélo. Il remercie la présidente et la félicite pour la qualité du congrès. « *Un centenaire marqué par la qualité. Merci à tous.* »

**Martine Cano** lui remet en cadeau les livres sur l'histoire de la Fédération.

### 7.2- LE QUESTIONNAIRE SANTÉ

**Patrice Delga**, médecin fédéral, présente le remplacement du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport par un questionnaire.

Suite à la loi sur le sport du 2 mars 2022, chaque fédération fixe les conditions d'exigibilité du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport (CACI). L'objectif est de faire fi du principe de précaution pour amener le maximum de gens à bouger (l'obésité et le surpoids ont augmenté de 5 à 9 % en quelques années, la moitié de la population adulte française est en surpoids).

#### *Que représente le CACI ?*

- Une pièce juridique - Le médecin signataire du document engage pleinement sa responsabilité. Mais il n'est plus rendu obligatoire par le Code du sport.
- Un acte administratif - Considéré comme tel par tous, sportifs, médecins, organisateurs de compétition.
- Un acte de santé publique - Mais à ce titre, il montre des limites.
- Une tradition ?

#### *Réflexions sur la protection des sportifs concernant l'arrêt cardiorespiratoire ou mort subite.*

- Événement rarissime : 1 000 cas par an versus 60 000 cas pour la population sédentaire dont 10 000 d'origine génétique.
- L'application des dix règles d'or de bonne pratique permettrait d'éviter 30 % des morts subites.
- Un électrocardiogramme de repos détecte 80 % des pathologies cardiovasculaires asymptomatiques, mais essentiellement chez le jeune avant 35 ans.
- Aucun bilan cardiovasculaire ne permet de prévenir 100 % des accidents.

#### *Quel est l'intérêt du sport ?*

Chez les jeunes :

- le bénéfice de l'activité physique même intensive est largement supérieur au risque.

Au-delà de 60 ans :

- même sans autre facteur de risque cardiovasculaire, pendant la durée de pratique le risque devient si important que se pose le bien-fondé d'une pratique intensive, voire de compétition.

#### *Le CACI est-il adapté ? État des lieux.*

- Le CACI a-t-il démontré son efficacité ? Aucune étude n'a été réalisée à ce jour.
- La démographie médicale permet-elle d'envisager la demande d'un électrocardiogramme systématiquement ?
- Le CACI est-il un frein à la pratique sportive ?
- Quelles sont, à votre avis, les activités les plus à risques ?
- Fumer, conduire, manger du sucre, la sédentarité, la pratique d'une activité physique ? Le sport est la seule activité à risque pour laquelle on demande un certificat médical !

#### *Contraindre ou responsabiliser ?*

Contraindre :

- CACI = Sésame à une pratique déchargeant le pratiquant.
- CACI = Potentiel signal à pratiquer sans prudence.
- CACI = Responsabilité de sa propre santé rejetée sur autrui.

Responsabiliser :

- informer, éduquer et sensibiliser ;
- mieux se connaître et mieux s'écouter.

La loi implicitement veut favoriser la pratique sportive. Le processus médical se doit d'être pragmatique :

- simple administrativement ;
- opposable dans sa démarche scientifique et médicale ;
- réaliste en tenant compte d'une démographie médicale inadaptée ;
- compatible avec les autres fédérations.

*Une décision uniquement dans un but de santé publique.*

Un nouveau document et un changement de paradigme après réflexions entre trois fédérations :

- un questionnaire en trois parties ;
- une sensibilisation à une bonne pratique avec les dix règles instituées par les cardiologues du sport ;
- une quatrième partie incitant à se renseigner sur les recommandations d'une pratique sportive intensive ;
- un doute, une interrogation ? Se retourner vers les instances médicales compétentes ;

*Une attestation sur l'honneur*

- Renseigner le questionnaire proposé et prendre les dispositions médicales adaptées selon les recommandations du questionnaire.
- Lire et comprendre les règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport.
- Prendre connaissance des recommandations de bonnes pratiques pour la santé référencées sur le site de la Fédération.

### 7.3- LE CENTRE NATURE « QUATRE VENTS »

**Nathalie Deschamps**, directrice du centre depuis dix-huit mois, fait le point. L'an passé, à l'assemblée générale de Niort, elle avait présenté ses objectifs. Sur 2021-2022, le déficit est passé de 120 000 € à 40 000 €. La clientèle s'est diversifiée (anniversaires, enfants...). La vue est superbe, les chambres sont « top », les gamins adorent les vieux dortoirs. À noter une nouvelle clientèle avec les personnes en mission. L'année 2023-2024 a très bien commencé. Les séjours de nouvel an, avec visites, soirées animées, jeux de société, raquettes, ont repris. La cuisinière a changé. Décembre est très bien parti et prometteur, avec 20 cyclos au centre en ce moment. Pour 2024, elle espère grignoter encore quelques milliers d'euros. « *N'hésitez pas à venir !* »

**Martine Cano** indique que c'est un crochet conseillé pour la Semaine fédérale de Roanne.

### 7.4- LES JEUNES – PERSPECTIVES 2024

La présentation est faite par **Christophe Dufour** et **Pascal Landais**, co-présidents de la commission Jeunes / Accueil familles.

La carte « climatique » des « Écoles françaises de vélo » est projetée. Le podium : le Var (35 % de jeunes en EFV / Adultes), la Haute-Saône (31 %), la Moselle (26 %). « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.* » Et bientôt un nouveau slogna « SAV » « *Seniors à vélo !* »

Le la bel EFV se développe lentement. **Le défi numéro un de 2024** « *Plus aucun département sans EFV !* ».

Pour 2024, volonté de positionner les événements jeunes avec des événements nationaux : ainsi, critérium et CNER à Prayssac + Puy-l'Évêque dans le Lot, les 9 et 10 mai 2024, avec la Maxi-Verte du 8 au 12 mai 2024. Objectifs :

- Améliorer la visibilité de nos épreuves jeunes auprès du grand public.
- Faire connaître la Maxi-Verte à nos jeunes et leurs encadrants.

En juillet à Roanne : 18 - 21 juillet - Bike aventure (voyages itinérants qui partent de toute la France en formule organisée ou en liberté) – 21 - 28 juillet Séjour - Bike Camp, en parallèle avec la Semaine fédérale.

**Le défi numéro deux 2024** : 100 jeunes à la cérémonie d'ouverture de la Semaine fédérale.

Des trophées sont remis aux Délégués régionaux jeunes (DRJ) : Normandie – Bourgogne – Île-de-France (2) – Pays de la Loire – Hauts-de-France – Grand-Est (3).

Des séminaires Jeunes seront organisés dans les régions. Ils suggèrent La Guadeloupe !

### 7.5- " ENSEMBLE À VÉLO "

**Marie-Christine Dudragne**, co-présidente de la commission Féminines, accompagnée de **Ghislaine Charton** (maillots : ils sont commandés, mais réassort possible sous réserve d'une commande avant fin décembre) et **Lydie Chénor** (communication), présentent la manifestation « Ensemble à vélo ».

Venez participer à cette grande fête du vélo à Paris, Vélodrome Jacques Anquetil (également connu sous son ancien nom La Cipale), le dimanche 2 juin 2024 ! [Accueil le vendredi 31 mai ou le samedi 1er juin, avec l'aide du CoDep du Val-de-Marne]. Une opportunité unique de célébrer le sport et d'accueillir tous les amateurs de vélo dans une ambiance unique et festive.

Niché au cœur du Bois de Vincennes à Paris, le vélodrome offre une vue panoramique sur la verdure environnante. Site emblématique dédié à la passion du cyclisme, il porte le nom du légendaire cycliste français Jacques Anquetil. Ce vélodrome est bien plus qu'une simple piste de cyclisme : c'est un lieu chargé d'histoire qui a accueilli les JO de 1924, d'exploits sportifs et de convivialité.

### Deux temps forts à ne pas manquer !

- *Les Voyages itinérants* (64 structures inscrites à ce jour, 1 500 participants et une quasi parité) : fleurissons les routes de France ! Vous êtes déjà nombreux à organiser votre Voyage itinérant. Il est encore temps de vous inscrire en groupe ou en individuel.

- *La grande randonnée à Paris* (15 km vers Notre-Dame de Paris) : ouverte à toutes et à tous, le dimanche 2 juin 2024 ! Cette grande randonnée s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale du vélo, une célébration mondiale de la mobilité durable et du plaisir du vélo. Inscrivez-vous pour la randonnée et invitez vos amis à nous rejoindre.

À noter aussi un évènement festif écoresponsable avec « We love Green » (labellisé, 90 000 personnes sur trois jours, une soirée inaugurale le jeudi, avec le lancement du festival, une partie des festivaliers pourrait rejoindre à vélo), une expo photo sur l'histoire de La Cipale, des animations de rue, un forum bibliothèque (voyageurs / cyclo-campeurs), un site Internet dédié (rentrez vos traces GPX), le soutien de **David Lappartient**, des contacts avec le Cojo – Comité d'organisation des Jeux olympiques – et un rendez-vous à venir).

**Martine Cano** précise que la dernière étape à franchir sera celle de la préfecture de police de Paris, et l'aspect crucial de la sécurité. « Ce qui est prévu six mois auparavant peut être modifié la veille ! »

Nous vous attendons toutes et tous pour cet événement exceptionnel où les valeurs de mixité et de rassemblement des passionnés de vélo sont à l'honneur. Nous comptons sur vous pour venir nombreuses et nombreux. Alors soyez prêts pour une expérience inoubliable à Paris ! ensembleavelo.ffvelo.fr

**Marie-Christine Dudragne** invite pour conclure les clubs franciliens à se lancer.

## 7.6- COMMUNICATION

### Développement numérique pour le vélo

La présentation est faite par **Yves Bigel**, président de la commission Communication et **Bertrand Houillon**, directeur de la Communication. Ils sont assistés de Pierre-Antoine Morin - Chef de projet web/SIG.

#### *Les objectifs du développement numérique*

##### Axe 1 - Le service public du vélo

- Offrir un cadre numérique accueillant aux pratiquants de vélo non licenciés, les incitant à s'inscrire, acheter des services, adhérer à la Fédération.
- Offre complémentaire accessible aux licenciés pour favoriser la fidélisation.

##### Axe 2 - L'accompagnement des bénévoles

- Offrir aux bénévoles des outils facilitant leurs démarches pour l'administration de leur association et pour la promotion des activités vers le grand public.

#### *Les actions pour le développement numérique*

##### Axe 1 - Le service public du vélo

- Accès privatif pour les (futurs) licenciés.
- Offre fédérale structurée pour une meilleure compréhension de l'ensemble des services proposés.
- Mise en avant du patrimoine sportif de la Fédération et ludification.

##### Axe 2 - L'accompagnement des bénévoles

- Administration en ligne du club : gestion des adhésions et des services associés, comptabilité, agendas, gestions des Écoles françaises de vélo...

- Plateforme de promotion personnalisable.
- Réseau de travail digital : centre de ressources du réseau des Écoles françaises de vélo.

### Les travaux déjà réalisés en 2023

#### Axe 1 - Le service public du vélo

- Accédez aux Cycl'hôtes, et à la création d'itinéraires sur [veloenfrance.fr](https://veloenfrance.fr).
- + Moteur de recherche optimisé.
- + Passage à une web app pour plus de réactivité sur mobile.

#### Axe 2 - L'accompagnement des bénévoles

- [kitcommunication.ffvelo.fr](https://kitcommunication.ffvelo.fr)
- [efv.ffvelo.fr](https://efv.ffvelo.fr)

### Les travaux en cours

#### Axe 1 - Le service public du vélo

- Offre fédérale structurée : [ffvelo.fr](https://ffvelo.fr) renouvelé comme vitrine des activités de la Fédération. Juin 2024.
- Ludification : [veloenfrance.fr](https://veloenfrance.fr) proposera de nouveaux services, avec notamment la participation à des brevets et à des jeux pour favoriser la pratique du vélo. Courant 2024.

#### Axe 2 - L'accompagnement des bénévoles

- Administration en ligne du club : partenariats pour développer l'offre d'outils numériques afin de gérer les inscriptions en ligne et les activités de club. Disponible.
- Promotion des activités : poursuite du déploiement de la plateforme des outils de communication personnalisables. Disponible.

### **Partageons notre passion du vélo : grande campagne de communication " J'aime le vélo ! "**

3 500 randonnées sont organisées, chaque année, par les licenciés de nos clubs. Des milliers de personnes, qui aiment le vélo, y participent et adorent ces rendez-vous conviviaux ! Autant d'occasions pour les inviter à nous rejoindre...

Nous sommes rassemblés autour d'une même passion : le vélo. Partageons-la ! Convivialité – Plaisir – Découverte.

« J'aime le vélo ! » C'est la grande campagne de communication 2024 / 2025 composée d'une tournée d'animations sur les événements locaux et nationaux, pour promouvoir la pratique du vélo en club / à la Fédération... Et inviter les participants à nous rejoindre.

En 2024, on déploie tous ensemble « J'aime le vélo ! »

#### Fédération

- Communication d'information et mobilisation des licenciés passionnés.
- Mise à disposition des outils de communication auprès des structures.
- Soutien, accompagnement et valorisation pour les licenciés volontaires.
- Présence sur une sélection d'événements nationaux.
- Promotion nationale de la campagne : presse, réseaux sociaux...

#### CoReg – CoDep

- Communication d'information et mobilisation des licenciés passionnés, notamment en lien avec les clubs.
- Choix des événements locaux à intégrer à la tournée.
- Coordination pour mettre à disposition les outils de communication et faire le prêt de matériel pour les stands.
- Valorisation des licenciés volontaires.

#### Clubs

- Communication d'information et mobilisation des licenciés passionnés.
- Proposition de leurs événements pour intégrer la tournée.
- Mise à disposition d'un espace sur les événements locaux.
- Accueil des nouvelles personnes à leur arrivée dans le club.

### Licenciés

- Promotion des clubs et de leurs activités lors d'événements locaux et nationaux.
- Animation du stand avec les outils mis à disposition par la Fédération et la structure.
- Partage de leurs expériences sur les réseaux sociaux et auprès des autres licenciés.

En avant-première, le visuel de cette grande campagne est présenté !

**Yves Bigel** remercie Anissa, Florent – relations presse et réseaux sociaux, Évelyne – en particulier pour le visuel – et tous les salariés de la Fédération pour leur disponibilité.

## 7.7- LES GRANDS RENDEZ-VOUS 2024

**Ghislaine Charton**, élue en charge de la commission « Grandes manifestations », présente le programme 2024.

### Les manifestations à label et les grands rendez-vous 2024

- 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024 : Pâques en Provence à Pernes-les-Fontaines (84 - Vaucluse).
- 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024 : Mai à vélo (partout en France).
- Dimanche 2 juin 2024 à Paris- Ensemble pour une grande parade à vélo, dans le cadre de la Journée mondiale du vélo.
- 29 juin au 6 juillet 2024 : Semaine européenne de cyclotourisme à Vila Pouca de Aguiar (Portugal).
- Du 20 au 28 juillet 2024 : Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Roanne (42 - Loire).

- Le club d'Argenton sur Creuse (36) présente son projet de concentration pour l'Ascension, du 9 au 11 mai 2024.

### Concentrations nationales à label fédéral

- 5 mai 2024 – Concentration de la Pierre Plantée à Lamalou-les-Bains (Hérault).
- 9 au 11 mai – Ascension à Argenton-sur-Creuse (Indre).
- 23 juin 2024 – Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire).
- 25 août 2024 – Mas-de-la-Barque (Gard).
- 29 septembre 2024 - Souvenir Vélocio à Pavézin (Loire).
- 13 octobre 2024 - Appel des Pyrénées en Germs-sur-l'Oussouet (Hautes-Pyrénées).
- 11 novembre 2024 – Concentration du souvenir à Rethondes (Oise).

- Appel à candidatures pour les concentrations « Familles » et « Pentecôte ».

### Cyclomontagnardes 2024

Le programme 2024 est présenté par François Manent, président de la commission.

- 15 et 16 juin 2024 : Jura.
- 15 et 16 juin 2024 : Pyrénées – Luchon - Bayonne.
- 22 et 23 juin 2024 : Vosges - Alsace.
- 29 et 30 juin 2024 : Alpes – Annecy.

### Les Vertes Tout Terrain 2024 et la Maxi-Verte 2024

**Yann Sarret**, président de la commission VTT, présente les Vertes Tout-Terrain 2024 et la Maxi-Verte à Puy-l'Évêque. Il demande d'excuser Bernard Alzaga, président du CoDep du Lot, absent pour raison de santé.

- 21 janvier 2024 : Que du bonheur ! à Saint-Pons-la-Calm (Gard).
- 24 mars 2024 : Rando des climats à Beaune (Côte-d'Or).
- 8 au 12 mai 2024 : Maxi Verte – À l'assaut des sentiers lotois à Puy-l'Évêque (Lot).
- 22 et 23 juin 2024 : Ultra raid VTT 360 à Domfront-en-Poiraie (Orne).

- 23 juin 2024 : La Montignienne à vélo – La rando des forts à Montigny-lès-Metz (Moselle).
- 7 et 8 septembre 2024 : Les Roc'h des monts d'Arrée à Huelgoat (Finistère).
- 8 septembre 2024 : La randonnée marsienne à Saint-Mars-du-Désert (Loire-Atlantique).
- 15 et 16 septembre 2024 : La Transvolcanique à Blanzat (Puy-du-Dôme).
- 28 et 29 septembre 2024 : La Royale by la Laurentaise à Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher).

### Les Longues distances

**Stéphane Gibon**, président de la commission Longues distances, rappelle que le Paris-Brest-Paris randonneur 2023 a réuni plus de 6 000 personnes, dont 1 900 Français (1 600 en 2019, donc beaucoup de nouveaux participants). Il cite la création depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023 du Dodécaudax, qui sera régularisée en 2024.

*« Route, VTT, gravel, il y en a pour tout le monde ! »*

Découvrez une série captivante de challenges Longue distance qui englobe la pratique de la route, du VTT et du Gravel. Les parcours privilégient les petites routes, avec une reconnaissance préalable. Ces épreuves variées s'étendent sur des distances allant de 200 km [« Sur les pas de Raboliot »] à 2 500 km [« Les éléphants d'Hannibal à travers les Alpes »], offrant ainsi une expérience vélo complète et diversifiée.

*« Retrouvez tous les événements Longue distance sur [ffvelo.fr](https://ffvelo.fr) ! »*

### Le « Vél'Europe 2024 »

**Jacky Brosseau**, chargé de mission, rappelle que la Vél'Europe, c'est quatre années d'aventure pour rejoindre Paris, le grand final.

Du 3 mai au 2 juin 2024, venez participer à ce défi européen ! Après Lisbonne-Dunkerque en 2019, et Dunkerque-Stockholm en 2022, Prague-Sofia en 2023, c'est Athènes-Paris qui clôturera l'événement ! [Départ en bus de Moulins pour rejoindre Athènes le 6 mai, 2 200 km, une vingtaine d'étapes de 110 km par jour en moyenne, 3 850 €, Athènes, Patras, Rome, Florence, Mont Cenis (une journée de repos), Paris] Ce voyage itinérant porte haut les symboles de l'olympisme en célébrant le sport pour tous. L'accueil à Paris promet d'être exceptionnel, en lien avec « Ensemble à vélo », puisque les participants du Vél'Europe rejoindront les dizaines de voyages itinérants partis de toute la France.

*« Il reste encore quelques places disponibles. Ne tardez pas et rejoignez-nous dès maintenant pour vivre une expérience mémorable ! Vous aurez juste à rouler, on s'occupe de tout ! »* Il remercie l'équipe d'organisation pour son esprit de solidarité.

Concernant le « Tour cyclo », il remercie les CoDep et l'équipe qui se sont occupés de la restauration. Il présente son remplaçant, **Jean-Pierre Vaur**, de l'Aveyron.

Concernant les Semaines fédérales, il remercie tous les organisateurs car cela devient de plus en plus difficile. *« Bravo à Roanne, Orléans et Château-Gontier qui se lancent dans l'aventure ! »*

### Semaine fédérale 2024

**Jean-François Besseyre**, président de la Cosfic (Commission d'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclo-tourisme), présente la 85<sup>ème</sup> Semaine fédérale internationale de cyclo-tourisme à Roanne [projection d'une vidéo sur Roanne, terre de jeux 2024, et sa région, de la plaine à la montagne]. Le club, créé en 1928, compte une centaine d'adhérents. L'accent sera mis sur le handicap et les jeunes. *« À Roanne, on s'amuse ! »*

- Des circuits variés : route, VTT, gravel, Cyclodécouvertes, randonnées, il y en aura pour tout le monde !
- La région roannaise est située à l'extrême nord-est du Massif central.
- Des Voies vertes, des petites routes tranquilles mais aussi des cols seront sur les parcours.
- Le VTT empruntera la Base VTT des Bois noirs, la plus grande de France à ce jour.
- De belles randonnées pédestres seront proposées sur la côte roannaise.
- Des excursions pour les non-pédalants.
- Un accueil privilégié des jeunes et des personnes en situation de handicap sera proposé.

### Le village fédéral

- Il se situera au Scarabée, complexe de 3 000 m<sup>2</sup> (salle louée 200 000 € pour la semaine).
- Restauration sur place (qui sera vendue à prix coûtant).

- De nombreux exposants autour du vélo et de la gastronomie.
- Le camping fédéral, unique et d'une surface de 20 ha, sera à moins d'un kilomètre du village fédéral.
- Le centre-ville de Roanne sera accessible par des navettes de bus gratuites.
- De nombreuses animations variées seront proposées sur le village, au camping mais aussi en centre-ville.
- Une belle cérémonie d'ouverture sur le thème du vélo, et bien sûr le traditionnel défilé de clôture.

#### La région roannaise

Nous vous attendons en juillet prochain pour vous faire découvrir cette magnifique région, véritable théâtre de verdure baigné par le majestueux fleuve Loire. « *Au plaisir de vous accueillir dans la région roannaise !* »

Les subventions sont difficiles à obtenir, la priorité en 2024 étant donnée aux Jeux olympiques. Les contraintes de sécurité sont de plus en plus lourdes (ainsi six poches à eau pour un coût de 20 à 25 000 €). Au vu des dernières éditions, il se dit un peu inquiet quant au nombre de participants. La carte Découverte sera reconduite et promue ; il espère un millier de participants via ce dispositif. Il remercie le comité directeur fédéral qui a accepté une augmentation des tarifs. « *Notre meilleure publicité, c'est vous, présidents de structures.* » Il remercie Olivier Sinot pour l'organisation de son voyage itinérant Pont-à-Mousson - Roanne. Il réclame enfin et d'ores et déjà notre indulgence !

#### Assemblée générale 2024 à Paris

**Christian Proponet**, organisateur, présente l'assemblée générale 2024.

Le comité d'organisation composé du comité régional de cyclotourisme d'Île-de-France et du comité départemental de cyclotourisme de l'Essonne sera heureux de vous accueillir pour l'assemblée générale 2024 à Paris. Christian Proponet invite également les autres CoDep d'Île-de-France à s'associer à cette organisation.

Quand ? Les 7 & 8 décembre 2024.

Où ? Centre International de Conférences Sorbonne Université. Campus Pierre et Marie Curie. Dans le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au cœur du quartier latin. Accessible en transport en commun :

- Métro ligne 7 et 10, arrêt Jussieu.
- Bus ligne 63, 89, 67, 86 et 87.

#### L'auditorium

- 485 places assises + 12 places pour les personnes à mobilité réduite.
- Réseau Wifi.
- Scène de 90 m<sup>2</sup> aménageable.
- Un écran de vidéo projection (4x7m).
- Une régie technique : 1 vidéo projecteur, régie, son lumière et vidéos.

#### Le foyer de l'auditorium

- Espace nu de 400 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 300 à 350 personnes debout.
- Un guichet-accueil fixe permettant un accueil facilité des congressistes.
- Un vaste espace permettant la mise en place de nombreux stands.
- Un espace Bar.
- Un grand vestiaire.

Accès personnes à mobilité réduite avec ascenseur.

#### Hébergements

- Les organisateurs ne réserveront pas d'hébergement pour les congressistes.
- Il est envisageable de séjourner chez des membres de la famille ou chez des amis.
- Réservations libres dans les hôtels, Auberges de jeunesse, sites de réservation en ligne, mais aussi avec les partenaires de la Fédération (liste fournie prochainement).
- Les remboursements seront effectués selon les tarifs établis, dans la mesure du plafond fédéral. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment.

#### Restauration du samedi et du dimanche midi

Aucun service de restauration n'est disponible sur place, cependant les organisateurs :

- prendront contact avec tous les restaurants / brasseries environnants,

- négocieront des menus avec chaque restaurateur,
- affecteront les participants à chaque établissement.

#### Agenda des accompagnants

Compte tenu de la vaste sélection de visites, chacun est libre de découvrir le monument ou le quartier de son choix.

Option (à confirmer) : il est possible de monter jusqu'au sommet de la Tour Zamanski (24<sup>e</sup> étage) pour profiter d'une vue 3D et à 360° sur Paris, au cœur du quartier Latin.

---

Nous tenons à remercier Gérard Hamon,  
pour la qualité de ce compte rendu  
d'assemblée générale et sa disponibilité.



#### **BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 172**

Représentant légal - Directrice de la publication : Martine CANO  
Rédactrice en chef : Claude-Hélène Yvard-Guermonprez  
Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2024 - ISSN 1634-5290